



Notre littoral pour demain

Etude de perception des risques littoraux

Caen la mer, Cœur de Nacre et Normandie Cabourg Pays d'Auge

Sciences Po Rennes Campus de Caen - Master Concertation et Territoires en Transitions

IUT d'Alençon - Gestion Urbaine Option Carrières Sociales

IRD2 - Institut Régional du Développement Durable de Normandie



Novembre 2017 / Avril 2018



Sommaire

| | |
|---|-----------|
| Remerciements | 1 |
| Introduction | 3 |
| I. La veille informationnelle et les territoires d'étude | 5 |
| 1. Le littoral calvadosien : historique et perspectives | 5 |
| 2. Les aléas sur le territoire normand | 7 |
| 3. Les zones d'étude | 9 |
| 4. Vers une gouvernance intégrée et partagée de long terme | 12 |
| II. Les entretiens avec la population | 15 |
| 1. La méthodologie | 15 |
| 2. Le bilan des entretiens d'acteurs | 18 |
| 3. Le bilan des micros-trottoirs | 20 |
| 4. L'établissement de profils-types | 27 |
| III. Les expérimentations et préconisations de sensibilisation | 30 |
| 1. Les conclusions de la phase terrain n°1 : un besoin de sensibilisation | 30 |
| 2. Les actions réalisées | 30 |
| 2.1. L'action "enfance" à Ouistreham | 30 |
| 2.2. L'action "seniors" à Saint Aubin | 33 |
| 3. Quelques actions à mettre en oeuvre | 35 |
| 3.1. Une exposition à ciel ouvert | 35 |
| 3.2. Une distribution de flyers | 36 |
| 3.3. Une balade commentée | 37 |
| 3.4. Une conférence d'experts | 38 |
| 3.5. Un World Café | 40 |
| Conclusion | 41 |
| Bibliographie | |
| Annexes | |

Notre littoral



pour demain



Remerciements

L'ensemble des étudiants sollicités pour effectuer la mission encadrée par l'IRD2 tient à remercier ses professeurs Anne Chevrel et Julien Crapet, ainsi que la coordinatrice de l'étude Delphine Eloi. Nous avons reçu nombre de conseils de leur part et sommes reconnaissants des enseignements et soutiens apportés tout au long de l'étude.

Nous tenons également à remercier les élus et les techniciens des différentes collectivités avec lesquelles nous avons travaillé : Caen la mer, Normandie Cabourg Pays d'Auge et Cœur de Nacre. Leur aide fut précieuse dans la réalisation de cette étude.

Enfin nous remercions chaleureusement la classe de CM1 de l'école primaire Aristide Briand à Ouistreham ainsi que les membres du Club de la Joie de Vivre de Saint Aubin pour nous avoir ouvert leurs portes et permis de réaliser nos actions de sensibilisation.

Merci à tous.

Notre littoral



pour



Introduction

Contexte normand et changement climatique.

Dans un contexte de changement climatique, la région Normandie doit faire face aux défis de l'adaptation (défense, repli stratégique, sensibilisation, etc.), car la montée des eaux et l'accroissement des intempéries sur son territoire devraient à terme la toucher. Son importante façade maritime l'expose à différents aléas dont l'occurrence va s'intensifier : submersions, érosion du trait de côte, inondations...

La gestion des risques littoraux.

Lorsque ces aléas littoraux entrent en choc avec les enjeux du territoire - habitations, activités économiques, patrimoine culturel et naturel - ils peuvent entraîner des dommages parfois considérables. Pour faire face à cette association aléa-enjeu qui crée le risque littoral, il est nécessaire aujourd'hui de mettre en place des outils de gestion appropriés. Ceux-ci peuvent prendre différentes formes, comme la sensibilisation des citoyens à une culture du risque, la prévention du risque par des aménagements, ou même le retrait des populations et des enjeux des zones d'aléas. Une telle gestion est mise en œuvre à différentes échelles de l'action publique : étatique, régionale, départementale, intercommunale, communale... La compétence GEMAPI récemment adoptée renforce à ce propos le rôle des intercommunalités dans la gestion des risques littoraux.

Notre littoral pour demain.

C'est dans ce contexte qu'intervient le dispositif *Notre littoral pour demain*, un cycle d'orientation et d'aide à la décision aux élus des collectivités concernées. Il est porté par l'Institut Régional du Développement Durable normand et a été initié par la Région Basse Normandie pour accompagner les collectivités souhaitant élaborer une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière. Son but : permettre aux décideurs locaux une appropriation collective des enjeux globaux et locaux de la gestion durable du littoral, et fournir des outils (personnes ressources et connaissance des problématiques) aux décideurs locaux pour élaborer un cahier des charges de diagnostic territorial pertinent : la base d'une stratégie de gestion durable du littoral.

L'étude de perception des risques littoraux par la population.



Cette étude s'intègre dans la continuité des réflexions *Notre littoral pour demain* engagées dans plusieurs territoires qui ont répondu à l'appel à projets de la Région : la côte Est du Cotentin, la Côte Ouest du Cotentin, la côte Nord du Cotentin, le Pays du Bessin au Virois et le Pays de Coutances. Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de Caen la mer, Cœur de Nacre et Normandie Cabourg Pays d'Auge se sont portées volontaires pour que cette étude soit menée sur leur territoire. Son objectif est de déterminer la manière dont les risques littoraux sont perçus par les personnes qui y sont confrontées, au quotidien ou ponctuellement. Cette étude alimentera le diagnostic territorial conduit par un bureau d'étude, avec pour finalité d'apporter des éclairages aux décisions futures en matière de gestion du risque.

Les participants.

Le projet associe deux établissements de formation supérieure, autour d'un travail partenarial et pluridisciplinaire :

- cinq étudiantes du Campus de Caen de Sciences Po Rennes, dans le cadre de leur séminaire annuel "Concertation et territoires en transition" en Master 1,
- cinq étudiants de l'IUT Alençon, dans le cadre de l'étude de terrain du DUT Carrières sociales, option Gestion Urbaine.

Les objectifs de l'étude.

Le but de cette étude de perception est de comprendre les logiques d'appréhension du risque sur le territoire des trois EPCI, en interrogeant les acteurs/usagers du littoral (riverains, touristes, élus, gestionnaires, acteurs économiques...). Il s'agit d'identifier leur perception des risques littoraux en fonction de leurs profils et des types de risques perçus, ainsi que leur vision à moyen et long-terme. Il s'agit également d'appréhender les interactions entre acteurs sur le littoral et d'identifier ceux susceptibles de s'impliquer dans la mise en œuvre d'une stratégie à long terme.

La méthodologie.

La méthodologie employée est simple : elle s'est d'abord constituée d'un temps de veille informationnelle de la part des étudiants afin que ces derniers s'approprient les questions attenantes aux risques littoraux sur le territoire (aléas, enjeux, gouvernance des risques). Ils sont ensuite allés sur le terrain après avoir déterminé des zones à prospecter, afin d'interroger les usagers du territoire au moyen de micros-trottoirs, et de questionner ses acteurs, plus impliqués, au moyen d'entretiens plus longs. A partir des données récoltées, les étudiants ont évalué les besoins de la population en matière de gestion des risques littoraux et ont testé lors d'une deuxième phase de terrain des actions de sensibilisations, ce qui leur a permis en définitive d'énoncer des recommandations et préconisations aux élus des EPCI commanditaires de l'étude.



I. La veille informationnelle et les territoires d'étude

1. Le littoral calvadosien : historique et perspectives

Le département du Calvados, situé en région Normandie, est un point de rencontre entre le continent européen et la mer de la Manche, l'une des mers les plus fréquentées du monde, porte d'entrée de l'Europe du Nord-Ouest. Il abrite entre autres les EPCI de Caen la mer, Cœur de Nacre et Normandie Cabourg Pays d'Auge, dont les territoires sont l'objet de cette étude¹.

Le littoral calvadosien longe sur 249 kilomètres la Baie de Seine, zone maritime constituée d'une alternance de petites falaises, marais, côtes basses marneuses et argileuses. Cette diversité est tant liée au type de côte qu'aux relations du littoral avec l'intérieur. Interface entre terre et mer, le littoral est un milieu sans cesse en mouvement dont les limites ne sont pas figées. Ces variations peuvent s'observer à l'échelle du millénaire ou de la marée, avec des causes d'origine physique et parfois humaine.

Les vocations de cet espace littoral ont évolué au cours de l'Histoire. Autrefois, les habitants partageaient leurs activités entre l'agriculture et la mer. Il en a résulté un chapelet de villages jalonnant la bande côtière mais restant intégrées au monde rural. A la fin du XIX^{ème} siècle, le territoire bas-normand est encore très agricole, axé essentiellement sur l'élevage. C'est à cette époque que se développe le tourisme balnéaire en raison du discours des médecins et des hygiénistes des villes. La Normandie est pionnière avec les premiers bains de mer (Dieppe, Etretat) en raison de sa position géographique privilégiée : à mi-chemin entre Paris et Londres. Rapidement, au-delà de l'aspect thérapeutique, la notion de loisirs émerge avec le plaisir de quitter la ville pour séjourner dans une station à la mode. Il faut alors organiser ces nouvelles villes, aménager la plage, construire des promontoires et des digues... C'est à cette époque que les villas se sont construites en bord de mer. Jusqu'alors, les villages étaient en retrait, comme l'est encore la partie ancienne des villages littoraux. Ce changement de configuration spatiale de l'urbanisation témoigne d'un basculement : l'espace littoral, autrefois menaçant, devient apaisant et attractif (Letordu, 2013).

¹ La carte des EPCI concernées se trouve en annexe n°1.



Après la Seconde Guerre mondiale, l'essor des stations balnéaires reprend, avec le tourisme de masse. L'urbanisation évolue alors. Ce ne sont plus que les quelques villas bourgeoises et aristocratiques en bordure littorale, mais le dédoublement des villages à proximité de la mer. A l'essor touristique et résidentiel s'ajoute le développement économique du littoral, se matérialisant par la concentration des activités sur la côte.

Cependant, jusqu'à la fin des années 1970, le processus de littoralisation du littoral bas-normand est encore qualifié de « médiocre » lors de la définition des orientations générales du *Schéma d'Aménagement du Littoral Bas-Normand de 1976*.

Une volonté de restructuration et de conquête des espaces littoraux a marqué les quarante dernières années via la rénovation des hébergements touristiques, la création d'activités permanentes et la création d'hébergements dans les stations du Calvados, et semble n'avoir laissé que peu de place aux considérations d'aménagement liées aux risques littoraux. Dans les communes littorales maritimes du département, les densités de population les plus élevées se trouvent à proximité de grandes agglomérations, comme Caen, et des stations balnéaires, comme l'embouchure de l'estuaire de l'Orne ou de la Côte fleurie (Pays d'Auge). Cette densité de population masque les effets des résidences secondaires qui ont un rôle majeur, puisqu'elles impliquent une très forte variabilité de la pression anthropique sur les communes littorales au cours de l'année. Le problème est que la dynamique régressive de nombreux linéaires côtiers rattrape actuellement l'urbanisation implantée trop près du rivage.

En outre, l'augmentation de la valeur économique de la frange côtière a justifié de lourds investissements dans des politiques de défense contre la mer. Ces dernières sont aujourd'hui controversées, car elles perturbent l'équilibre dynamique des littoraux (Letordu, 2013). En effet, bien que la sauvegarde de l'espace naturel reste un point incontournable, le littoral reste principalement associé à un atout territorial compétitif dans les représentations, faisant de l'amélioration du cadre de vie et du développement des services urbains et touristiques des axes majeurs des stratégies d'aménagement. En l'occurrence, le développement de l'agglomération de Caen, elle-même rattachée au littoral par la vallée de l'Orne, a permis l'affirmation de la Côte de Nacre et de la Basse Vallée de la Dives comme aires de loisirs et de résidences. Tant sur le plan des activités que celui de l'occupation des sols, cette façade littorale a donc été soumise à de nombreuses pressions. Sur la Côte de Nacre, les dunes ont servi d'assise à une urbanisation linéaire peu intégrée aux villages traditionnels alors situés en retrait.

Au cours de notre étude, c'est donc plus particulièrement l'ensemble géographique de la « Côte de Nacre » – la partie de la côte normande située entre l'embouchure de la Seulles à Courseulles-sur-Mer et celle de l'Orne à Ouistreham – qui a attiré notre attention. Constituée de nombreuses villes et stations balnéaires dont Asnelles, Courseulles-sur-Mer, Langrune-sur-Mer, Lion-sur-Mer ou encore Ouistreham, la Côte de Nacre. L'affirmation du rôle de la mer dans le développement territorial du Calvados passerait donc aujourd'hui par la prise en compte réelle de nouvelles variables. En effet, comme partout ailleurs, le littoral fait l'objet d'une nouvelle conception patrimoniale selon laquelle le milieu n'est plus seulement perçu comme un simple faire-valoir touristique mais comme une ressource à ménager.



2. Les aléas sur le territoire normand

Contrairement à la représentation esthétique et paysagère du littoral qui a longtemps prévalu lors de la période historique d' « invention de la côte touristique » du Calvados – avec l'exemple emblématique de Cabourg dont le plus célèbre ambassadeur fut sans aucun doute Marcel Proust dans *A l'ombre des jeunes filles en fleurs* – une représentation scientifique émerge depuis quelques années, celle du littoral comme espace porteur de risques.

Avec le changement climatique, phénomène global, le nombre de catastrophes naturelles augmente. Toutefois, l'aléa naturel n'aurait pas tant d'impact sur les sociétés humaines sans enjeux : bâti urbanistique, activités économiques, résidentielles, environnement et services écosystémiques rendus à la société... En l'absence de ces enjeux, pas de dégâts. Ces derniers peuvent être porteurs de coûts : humains, écologiques, économiques directs ou indirects... Ces dégâts deviennent importants lorsque la zone touchée est au carrefour d'aléas climatiques et d'enjeux importants.

L'aléa est le phénomène naturel, caractérisé par son occurrence et son intensité. Le risque n'existe que parce qu'il y a des enjeux exposés, soit les facteurs humains et matériels, qui créent une vulnérabilité.

Les aléas littoraux que nous avons pris en compte dans notre étude sont au nombre de trois : l'érosion côtière, la submersion marine, et l'inondation.

L'érosion côtière.

L'érosion côtière est un phénomène naturel qui se manifeste par la perte de sédiments, due principalement à la houle, aux vents, à la pluie et aux courants marins. Elle correspond à un gain d'espace de la mer sur la terre s'observant sur une période suffisamment longue. Il est également notable que l'Homme n'est pas étranger à cette instabilité sédimentaire qui est également de nature anthropique par le biais des activités en bord de mer (blocage du transit hydro sédimentaire par des ouvrages portuaires ou de défense contre la mer, piétinement des massifs dunaires, prélèvements de sédiments). En l'occurrence, la part du trait de côte en recul s'avère notable dans le Calvados, selon le programme « EUROSION », étude dont l'apport majeur est probablement la généralisation et la diffusion du message suivant : toutes les sections



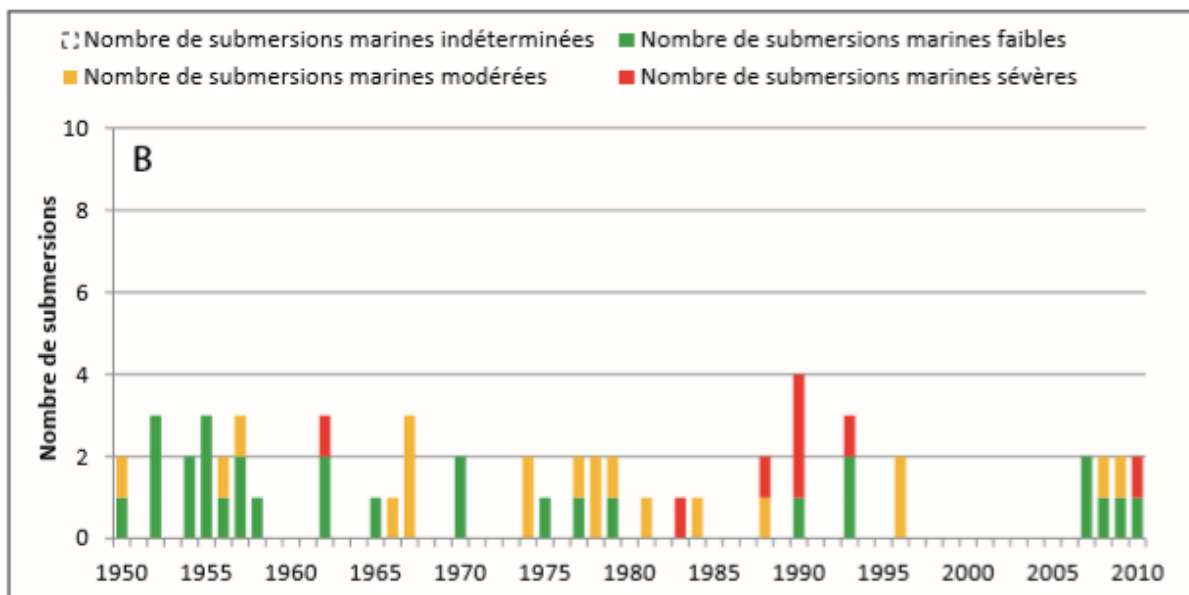
côtières ne pourront être protégées, et des choix stratégiques s'imposeront à terme. Mais les décisions restent ensuite éminemment politiques, le guide de bonne conduite européen ne fournissant aucune solution au cas par cas.

La submersion marine.

Quant à la submersion marine, aussi appelée inondation par la mer, c'est une inondation temporaire et brutale de la zone côtière. Elle naît de la concomitance de différents éléments météorologiques extrêmes et se déclare si l'eau de la mer parvient à franchir les éléments de protections naturels ou artificiels de la côte. Un aléa fait office de référence sur le littoral calvadosien : la submersion du 28/02/2010, induite par la tempête Xynthia (images ci-dessous).



Submersion à Ver-sur-Mer et Asnelles en février 2010



Nombre de submersions marines selon leur intensité sur les côtes du Calvados (1950-2010)

Source (images et graphique) : Letordu, 2013.



L'inondation².

Nous considérons les inondations comme faisant partie des risques littoraux, car du fait de sa situation estuarienne multiple, le territoire calvadosien est exposé à un risque d'inondation renforcé (l'aléa est fort en aval des cours d'eau et les enjeux dans les estuaires sont importants) et au cumul des inondations avec de grandes marées.

On distingue usuellement quatre familles d'inondation : les crues lentes, les crues rapides (ou "éclair"), les crues par remontée de nappe phréatique et les inondations par ruissellement. Le département du Calvados est surtout concerné par des inondations de plaine, lentes et puissantes, qui surviennent habituellement entre décembre et mars. Toutefois, des inondations par ruissellement consécutif à des orages peuvent également se produire occasionnellement. Certaines d'entre elles peuvent générer des crues éclair potentiellement dangereuses notamment dans le Pays d'Auge. Les crues sont essentiellement liées à des débordements de cours d'eau mais le ruissellement urbain et rural ainsi que les coulées sont également très présents sur ce territoire. L'imperméabilisation des sols en zone urbanisée ou le drainage en zone agricole amplifient les phénomènes de crues rapides. Il est à noter que le niveau des cours d'eau dans les secteurs proches de la côte est influencé par les cotes de pleine mer, elles-mêmes pouvant être sujettes à des surcotes. Par ailleurs, les territoires des plaines du Bessin et de Caen sont sensibles à des inondations par remontées de nappes pouvant durer plusieurs semaines voire plusieurs mois.



Inondations à Caen en 1974 et Juillet 2013 (Sources : INA, Ouest France)

Les zones spécifiques à l'étude correspondent alors en grande partie au découpage des Territoires à Risque Important (TRI) qui ont été arrêtés par le préfet coordonnateur du bassin Seine-Normandie. En particulier, le TRI de Dives-Ouistreham est exposé à un phénomène mixte de type fluviomaritime (submersions maritimes et débordements de l'Orne et de la Dives) qui recouvre entre autres les communes de Cabourg, Dives-sur-Mer et Ouistreham.

3. Les zones d'étude

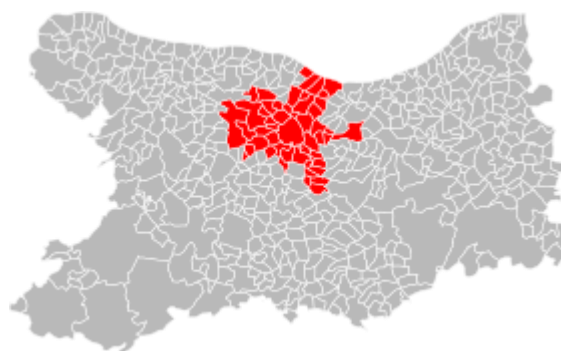
² L'historique des inondations dans le Calvados se trouve en annexe n°2



Afin de mener à bien cette étude de perception, nous avons choisi en concertation avec les élus une zone par intercommunalité engagée. Ce choix s'est effectué dans un souci de cohérence avec les problématiques passées, actuelles et futures en lien avec la gestion des risques littoraux sur chaque territoire.

Il s'agit, à chaque fois, de zones stratégiques pour l'attractivité du territoire et le vivre-ensemble. En effet, le mode d'occupation dominant de ces zones est bien le bassin d'habitat. C'est aussi dans une certaine mesure un bassin d'emploi (surtout Caen la mer). Les migrations quotidiennes domicile-travail sont une réalité dans l'ensemble du territoire. Ces territoires répondent également à l'appellation de bassin touristique en même temps qu'ils recèlent parfois une richesse environnementale.

Caen la mer



Pour la Communauté Urbaine de Caen la mer, le choix s'est porté sur la commune littorale de Ouistreham, une station balnéaire au débouché du port de Caen-Ouistreham, port de commerce, de pêche, de plaisance. Bordée par les trois kilomètres de sable fin de la plage de Riva-Bella, il s'agit d'un espace très prisé par le tourisme balnéaire et deux cars-ferrys assurent la liaison maritime avec Portsmouth, au sud de l'Angleterre. Les enjeux y sont donc avant tout économiques et résidentiels. Les aléas sont de l'ordre de l'inondation et de la submersion.

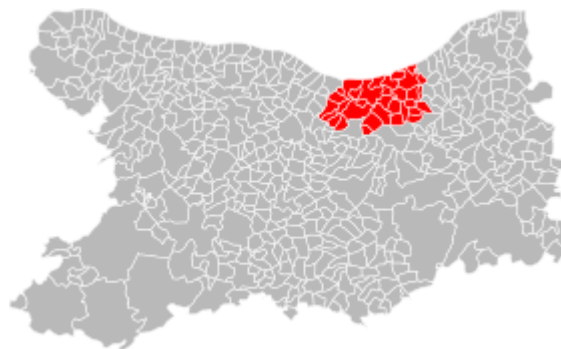
Cœur de Nacre





La Communauté de Communes de Cœur de Nacre compte une population de près de 24 000 habitants (2014) et est composée essentiellement de bassins de vie ruraux périurbains. En ce qui concerne ce territoire, les enjeux balnéaires et paysagers restent cruciaux dans la stratégie de développement bien que l'économie semble à dominante présentielle reposant sur un tissu artisanal local et une volonté de création de centralité dans les villages de plaine. On peut noter que l'espace littoral est au centre des activités péri-productives et récréatives du territoire. Ici, c'est plus particulièrement les communes de Bernières-sur-Mer et de Langrune-sur-Mer qui ont retenu notre attention pour le recueillement de perceptions in situ, de même que celle de Saint-Aubin-sur-Mer car leur héritage, leurs fonctions économiques et sociales nous sont apparues comme de bons points d'ancrage. L'aléa littoral le plus présent sur ce territoire est l'érosion côtière.

Normandie Cabourg Pays d'Auge



Dans le cas de la Communauté de Communes de Normandie-Cabourg-Pays d'Auge, composée de 39, les enjeux agricoles et environnementaux semblent prégnants. Cela concerne notamment le marais de la Dives entre Varaville et Petiville avec la présence de haras, de vergers et de zones d'élevage de même que l'estuaire entre Sallenelles et Merville qui compte une réserve ornithologique et un observatoire associé à la Maison de la Nature et de l'Estuaire. De plus, les enjeux touristiques du territoire sont importants. Cela est perceptible à Cabourg où le tourisme reste la principale activité, depuis la moitié du XIXe siècle. La grande digue de Cabourg, en plus de protéger ses villas des submersions marines, sert également de promenade aux touristes. Ainsi, la commune de Cabourg a constitué une escale lors de notre collecte des perceptions in situ de la population. Les aléas présents sont surtout de l'ordre de l'inondation et de la submersion marine.



4. Vers une gouvernance intégrée et partagée de long terme

Les territoires que nous avons choisi d'étudier sont donc porteurs de nombreux enjeux, parfois opposés. Il s'agit aujourd'hui d'intégrer ces enjeux dans une démarche de prospective globale – au-delà de la tyrannie du court-terme – dans une logique de gouvernance territoriale de long terme. Car, in fine, c'est bien la question de l'"acceptabilité" des projets de gestion des risques littoraux que posent ces enjeux. De plus, le champ territorial n'est plus totalement préempté par l'Etat et l'action publique des collectivités territoriales repose de plus en plus sur des processus interactifs de collaboration et de négociation entre intervenants hétérogènes.

Quid des outils de gouvernance ?

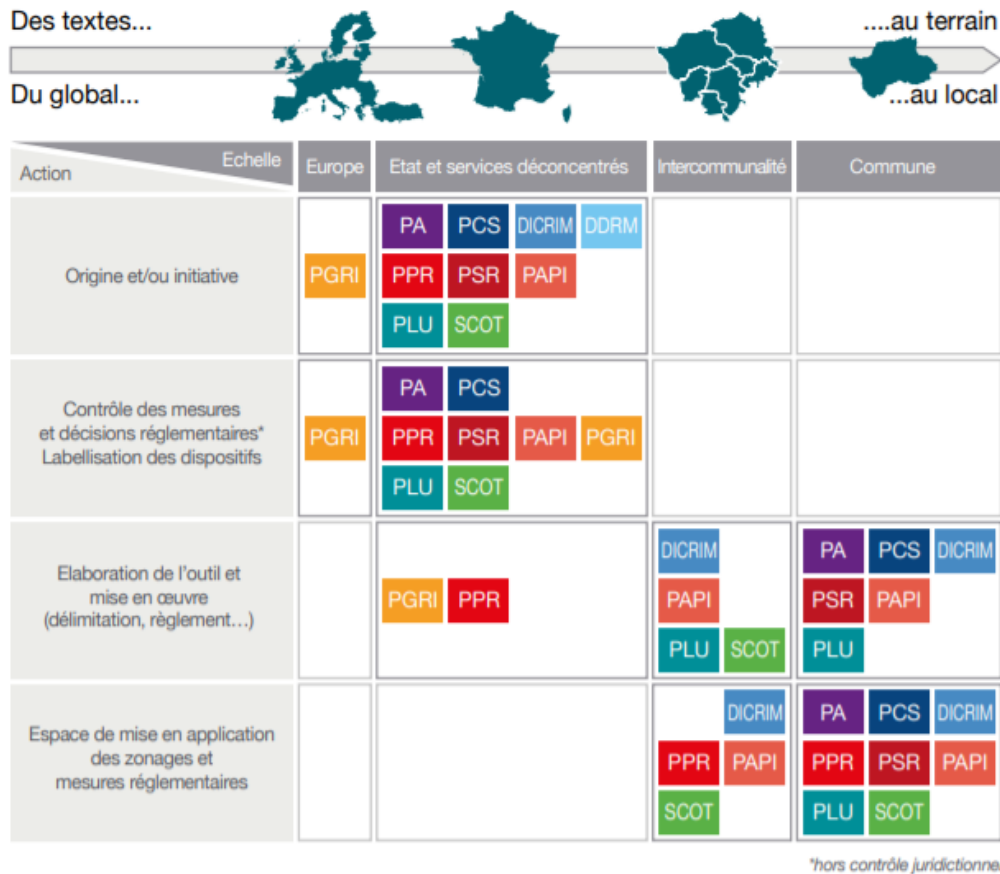
On doit d'abord souligner le rôle essentiel du Conservatoire du littoral, créé le 10 juillet 1975, dans le dessein de « mener une politique foncière de sauvegarde de l'espace littoral, de respect des sites naturels et de l'équilibre écologique ».

Sur le plan législatif, la loi du 02 février 1995 dite « loi Barnier » a marqué un tournant notable en termes de politiques publiques de gestion des risques côtiers avec l'introduction de la possibilité d'un retour en arrière au regard de l'avancement des constructions et des activités vers le trait de côte. Ainsi, il ne s'agirait plus seulement de limiter la croissance de la vulnérabilité en empêchant le développement d'enjeux en zones de forts aléas, mais aussi de réduire la vulnérabilité en enlevant certains enjeux. Elle prévoit ainsi que les pouvoirs publics devraient privilégier l'indemnisation des biens menacés par le recul du trait de côte plutôt que la défense obstinée contre l'avancée de la mer. A cet effet, les P.P.R. (Plan de Prévention des Risques) ont été substitué aux P.E.R. (Plan d'Exposition aux Risques).

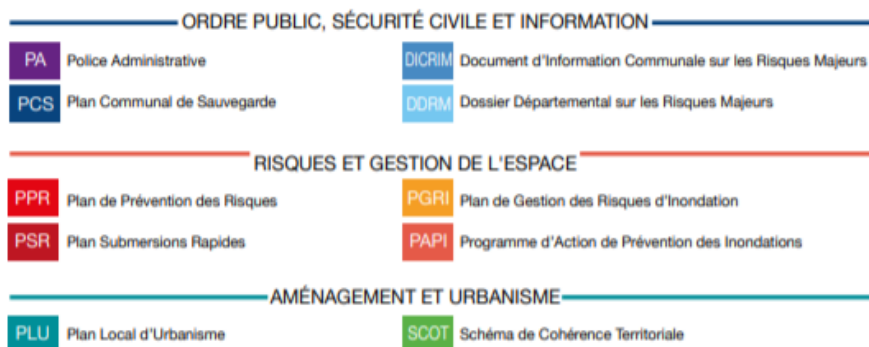
En réalité, le problème public de la gestion littorale étant transversal et multidimensionnel, c'est tout l'arsenal de l'aménagement du territoire qui est concerné par les défis posés par les risques littoraux. Il en résulte un vaste cadre réglementaire qui touche à la gouvernance de tout le territoire français, justifiant ainsi de l'importance stratégique du sujet pour la politique nationale.



L'observation du cadre réglementaire ci-après, dédié à la gestion du littoral, nous amène à considérer d'une part, la complexité juridique et administrative souvent décrite par les acteurs, relevant du casse-tête réglementaire, et d'autre part, une logique parfois descendante (*top-down*) relevant du modèle politique traditionnel et pouvant mener à des conflits ou incompréhensions entre acteurs de la gouvernance des risques littoraux.



Laurence DAVID • LETG Brest-Géomer • UMR 6554 CNRS



Zoom sur la compétence GEMAPI.

La GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence confiée aux intercommunalités (métropoles, communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes) par les lois de décentralisation n° 2014-58 du 27 janvier 2014 et n° 2015-991 du 7 août 2015, à compter du 1er janvier 2018, avec possibilité d'anticiper dès maintenant.

Les actions entreprises par les intercommunalités dans le cadre de la GEMAPI sont définies ainsi par l'article L.211-7 du code de l'environnement :

- l'aménagement des bassins versants,
- l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau,
- la défense contre les inondations et contre la mer,
- la protection et la restauration des zones humides.



La création et l'attribution de la compétence GEMAPI aux communes clarifient les responsabilités que les maires assument déjà partiellement en la matière et fournissent les outils juridiques et financiers nécessaires pour leur exercice.

Cette réforme concentre, à l'échelle communale et intercommunale, des compétences aujourd'hui morcelées. La compétence GEMAPI répond à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire. Le bloc communal pourra ainsi aborder de manière conjointe la prévention des inondations et la gestion des milieux aquatiques et l'urbanisme (mieux intégrer le risque d'inondation et le bon état des milieux naturels dans l'aménagement de son territoire et dans les documents d'urbanisme).

La réforme conforte également la solidarité territoriale : le risque d'inondation ou les atteintes à la qualité des milieux ne connaissant pas les frontières administratives, la réforme encourage le regroupement des communes ou des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre au sein de structures dédiées ayant les capacités techniques et financières suffisantes pour exercer ces compétences à la bonne échelle hydrographique, lorsque le bloc communal ne peut pas les assumer seul à l'échelle de son territoire.

Cette nouvelle compétence présente donc l'opportunité d'une meilleure gouvernance territoriale, qui permettra une gestion différenciée et concertée des territoires et des risques qui leurs sont propres.

L'implication des populations.

Par ailleurs, mobiliser le concept de gouvernance revient à reconnaître la demande de concertation des citoyens qui sont tous, peu ou prou, des acteurs du territoire où ils vivent et travaillent. De plus, la gestion du littoral est intimement liée aux modes de vies et d'usages. Le principe d'autorité suffit de moins en moins.

La société civile dans son ensemble semble être la grande oubliée dans le détail de cet imbroglio réglementaire. Pourtant, « chaque citoyen est potentiellement concerné par le risque, qu'il soit propriétaire privé riverain de la mer, futur acquéreur d'une maison en bord de mer, locataire d'une commune éloignée du littoral, touriste ou résident occasionnel » (CESER de l'Atlantique). Ainsi, il peut en résulter une incompréhension et une acceptabilité sociale limitée des mesures de prévention et de gestion des risques littoraux mises en œuvre sur les territoires par les services publics, qu'elles relèvent de l'aménagement urbain, de l'action réglementaire (interdictions) ou de la sensibilisation à une culture du risque.

De plus, selon le guide COCORISCO³, les perceptions que les populations exposées ont des risques, de leur dangerosité et de leur propre propension à subir des dommages influencent les jugements que les personnes ont de leur capacité de réponse individuelle ou collective et de leurs stratégies d'adaptation. C'est dire l'importance d'une écoute adaptée. Au-delà des aléas et des enjeux, il s'agit bien de s'intéresser à l'avis de la population par la prise en compte d'une multitude de points de vue.

³ Cf. Bibliographie



Un premier pas à faire dans ce sens serait donc d'informer les citoyens, les sensibiliser à ces questions, afin qu'ils puissent par la suite participer à la gouvernance des risques littoraux en toute connaissance de cause, et en s'y sentant légitimes.

II. Les entretiens avec la population (phase terrain n°1)

1. La méthodologie

Afin de comprendre au mieux les enjeux sociaux du territoire, il convenait de mener des entretiens avec des échantillons de sa population. Pour cela, nous avons fait la distinction entre les *usagers* rencontrés sur les zones étudiées lors de nos micros-trottoirs et de nos déplacements sur le terrain, et les *acteurs*, c'est-à-dire les personnes qui agissent, gèrent, ou encore coordonnent les actions mises en œuvre sur le territoire pour gérer les risques littoraux, avec une grille d'entretien adaptée à chacune de ces catégories.

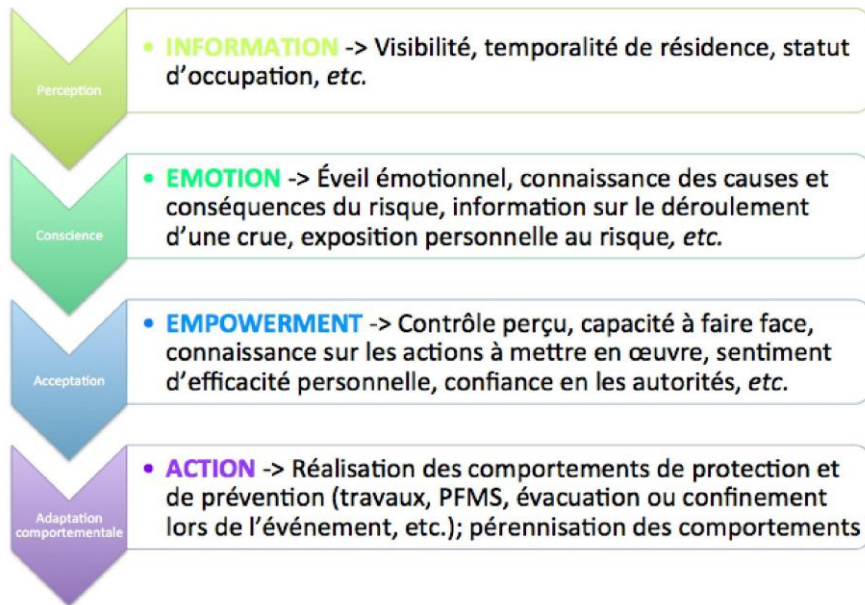
Cherchant avant tout à recueillir la perception, c'est-à-dire les représentations, les idées reçues, l'imaginaire et tout ce qui est relatif à la conscience (ou l'inconscient) des aléas et risques littoraux, nous avons cherché à construire une grille d'entretien et une méthode d'analyse permettant de retranscrire et d'évaluer ces perceptions que nous allions recueillir.

Les travaux d'Isabelle Richard.

Pour cela nous nous sommes appuyés sur les travaux d'Isabelle Richard, docteur en psychologie sociale de l'Université de Nîmes, qui a fait des recherches en psychologie environnementale. Elle établit une échelle de la culture du risque (voir schéma ci-dessous), que nous avons utilisée afin d'évaluer le degré d'intégration et de conscience des risques littoraux.



CULTURE DU RISQUE EN PSYCHOSOCIOLOGIE



Source : Travaux d'Isabelle Richard (cf Bibliographie)

Comme cette échelle l'indique, l'état initial est de l'ordre de la simple information, d'abord passive. Puis il s'agit de déterminer si il y a une conscience émotionnelle du risque (ce que nous appellerons plus communément "le vécu" tout au long de notre propos). Ensuite, sous le terme *empowerment* s'entend une certaine appropriation des enjeux, qui passe notamment par de l'information active (le citoyen va chercher l'information au lieu de simplement la recevoir), ou encore par la confiance dans les autorités et l'action à titre personnel. Enfin, le stade de conscience maximale est celui de l'adaptation comportementale, avec l'intégration des comportements de protection et de l'investissement dans l'action collective par exemple.

Les grilles d'entretiens semi-directifs.

Nous avons pris le parti de mener des entretiens semi-directifs, afin de laisser les individus exprimer librement leurs perceptions et représentations des risques littoraux. Nous avons ensuite construit nos grilles d'entretiens en fonction de l'échelle d'Isabelle Richard, utilisée comme une sorte de marche à suivre, où chaque état de conscience constitue une étape sur laquelle nous avons interrogé les usagers ou les acteurs. Autrement dit, nous avons commencé par évaluer l'état d'information, puis le vécu, l'appropriation individuelle et enfin le passage à l'action, l'état précédent conditionnant bien souvent le suivant.

Sur cette base nous avons ainsi construit deux grilles d'entretiens différentes, suivant globalement le même déroulement. En effet, les *acteurs* du territoire qui gèrent le risque littoral ne peuvent pas recevoir le même type de questions que les *usagers* qui n'en ont peut-être jamais entendu parler. Pour ce qui est de la grille d'entretiens destinée aux micros-trottoirs avec les *usagers*, nous avons dû en faire deux versions car la première, testée sur le terrain, n'était pas totalement opérationnelle⁴.

⁴ Le modèle de grille d'entretiens usagers final se trouve en annexe n°3



D'un point de vue pratique, nous avons établi dans un protocole le matériel nécessaire aux entretiens et à un éventuel porteur de parole⁵ (badges, post-it, stylos, cartes et gommettes, affiche de l'étude). Nous y avons également listé les éventuelles situations compliquées dans lesquelles nous pourrions nous retrouver (comme une contestation de l'étude menée, des prises à partie, des refus de répondre aux questions par sentiment d'illégitimité à le faire...) et comment y faire face. Nous en avons profité pour établir des phrases d'approche-types pour que les interrogés se sentent en confiance lorsque nous viendrions leur poser des questions.

Dans l'objectif de pouvoir interroger une diversité d'*usagers* différents (et non seulement des habitants permanents), nous avons fait le choix de pratiquer nos entretiens dans des lieux ouverts et publics (rues passantes, commerçantes, esplanade, promenade sur les digues etc.). Ces entretiens ont donc pris la forme de micros-trottoirs, et se devaient d'être brefs et concis. Nous avons ainsi divisé notre grille en grandes questions très larges et ouvertes, avec également une partie sur les informations personnelles de la personne interrogée (activité professionnelle, lieu d'habitation et lieux d'usages etc.), et un petit encadré qui nous permettait de faire une première pré-analyse en fonction de nos impressions en tant qu'interrogeant.

Sous chaque grande question, nous avons formulé des mots-clés classés en fonction de l'échelle de la culture du risque d'Isabelle Richard, qui nous a servi pour faire des questions de relance ainsi que pour commencer notre analyse des réponses. Nous avons également évalué la spontanéité de la personne interrogée à aborder le sujet et le caractère plus ou moins maîtrisé/approfondi de la réponse. Tous ces paramètres devaient bien intégrer une dimension quantitative, et non pas seulement qualitative, c'est pourquoi nous avons intégré à la grille des petites échelles de notation allant de 1 à 10 sous chaque catégorie.

Suite à l'entretien, qui nous permettait de mesurer le degré de culture du risque de la personne interrogée, nous lui avons également proposé de continuer à réfléchir avec nous sur les risques littoraux à l'occasion de nos futures actions de sensibilisation. Nous avons ainsi pu noter si la personne était réellement intéressée par la question, et si c'était le cas, récupérer ses coordonnées. Pour cela, nous avons parfois proposé de participer à une réunion publique (sous condition des municipalités concernées), des tables rondes, ou d'organiser une réunion d'appartement (la personne réunit des amis et connaissances personnelles dans son appartement pour discuter du sujet de notre étude de manière libre et informelle) ou également d'être sollicité uniquement par email afin de répondre à quelques questions de manière plus détaillée.

Cette grille d'entretien pour les *usagers* du territoire a servi de base pour les grilles d'entretiens d'*acteurs*⁶, ces dernières étant cependant plus détaillées : elles regroupent les grandes thématiques de la grille des *usagers* et des thématiques propres à la capacité de décision et d'action des *acteurs* sur leur territoire, qui peuvent varier d'un acteur à l'autre. Pour mener à bien ces entretiens individuels, une heure minimum fut nécessaire par entretien, voire plus si l'acteur était disponible et disposé à poursuivre l'entretien autant qu'il était nécessaire.

Le choix des acteurs.

⁵ Les photographies du porteur de parole à Ouistreham sont disponibles en annexe n°4

⁶ Les grilles d'entretiens des acteurs se trouvent en annexe n°5



Le choix des acteurs à interroger sur le territoire s'est faite grâce à une analyse géographique des zones d'étude. A la suite de l'analyse des enjeux de chaque zone (résidentiel, économique, touristique, patrimonial...), nous détachions quelques grands acteurs locaux à interroger, dont nous soumettons ensuite la liste aux EPCI concernées, afin qu'elles nous donnent leur avis et éventuellement les coordonnées de l'acteur concerné.

Les acteurs que nous avons envisagé de contacter étaient de plusieurs natures :

- pouvoirs publics et gouvernance de l'eau : mairies, DDTM, Agence de l'eau;
- économie, commerce, tourisme : commerçants, agriculteurs, infrastructures touristiques, pêcheurs, associations économiques;
- patrimoine culturel : gérants d'infrastructures comme le phare, un musée ; associations;
- patrimoine naturel : Conservatoire du littoral, associations scientifiques et centres de recherche, associations de défense de l'environnement;
- presse.

Attention ! Ecarter des acteurs du diagnostic de terrain initial et désigner des zones interdites de prospection rendra l'analyse de perception incomplète voire biaisée et ne permettra pas de rendre compte des réalités du terrain. Il en résultera nécessairement un manque de représentativité et donc de légitimité de l'étude. Il faut donc, dans la recherche des acteurs à interroger, viser le plus large possible, afin d'intégrer chacun à la démarche de l'étude.

2. Le bilan des entretiens d'acteurs

Au cours de la période de terrain, nous avons eu la possibilité de rencontrer des acteurs œuvrant dans différents domaines. Du Conservatoire au littoral au Club de voile de Langrune, en passant par la DDTM et les quelques mairies des EPCI, nous avons ainsi pu récolter des informations précieuses concernant l'organisation et la gestion des actions sur le terrain.

Liste des acteurs interrogés.

- Mairies de Ouistreham, Petiville, Louvigny
- DDTM du Calvados
- Conseil départemental du Calvados
- Agence de l'eau Seine-Normandie
- Conservatoire du Littoral
- Conservatoire de la réserve naturelle du Cap-Romain
- Club de voile de Langrune-sur-mer

+ Participation à la Concertation Mer Littoral 2030 – 22 février 2018 (3H)
Organisée par la CNDP afin de déterminer la politique de l'Etat en matière de stratégie littorale

A travers l'analyse des entretiens, nous avons bien compris que les acteurs en question avaient conscience des problèmes liés à l'information des populations sur leur territoire⁷, ainsi que des problèmes de gouvernance des risques littoraux.

⁷ Un résumé des comptes rendus des entretiens par acteur se trouve en annexe n°6



En effet, ils notent qu'il y a un vrai problème de mémoire et de conscience du risque : la population se sent hors de danger, tout simplement parce qu'elle ne se souvient pas, du moins ne perçoit pas les risques qui l'entoure. Certains mettent en avant le rôle de l'Angleterre qui casse les houles, et qui a donc tendance à amoindrir les effets des tempêtes sur le littoral. Il est donc inconcevable pour les usagers qu'une menace pèse sur leur lieu de vie et / ou de loisir, dès lors qu'elle ne revêt pas un aspect catastrophique et de court terme.

L'entretien avec le club de voile de Langrune a d'ailleurs soulevé la question du choix des zones définies comme inondables : un côté de la rue est ainsi soumis au risque, alors que l'autre côté ne l'est pas. Un tel fait peut ainsi venir renforcer l'idée des usagers selon laquelle le risque n'est pas suffisamment clair pour être pris en compte au quotidien. Nous ferions donc face à un certain manque de légitimité, du moins de crédibilité, de la part des aménageurs et décideurs du territoire.

D'autant plus que les collectivités ne reconnaissent pas toujours le risque de submersion annoncé par des institutions tierces. Ainsi, si le risque inondation est largement pris en charge et géré par les collectivités (ce qui pourtant ne semble pas suffire), le risque submersion n'est que très peu relayé. Les actions de communication menées par les communes, telles qu'une distribution de plaquettes et prospectus explicatifs, sont largement axées sur la sensibilisation de la population à un risque récurrent et dont les effets sont plus fréquents, et donc plus facilement appréhendés par les usagers. Mais ne vaudrait-il pas aussi essayer d'élargir la connaissance aux autres risques littoraux ? Toutefois ce biais est très certainement dû au fait que nous avons interrogé les maires de plusieurs communes de l'intérieur du littoral, comme Petiville et Louvigny, très touchées par les inondations et qui craignent le cumul de crues avec de grandes marées.

En parallèle, les acteurs interrogés se penchent de plus en plus sur les normes et les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le risque littoral qui viennent d'être votées. Pour beaucoup, la nouvelle compétence GEMAPI dédiée aux intercommunalités est une opportunité à saisir en matière de gouvernance territoriale plus différenciée et concertée. Mais beaucoup soulignent l'idée que mettre en application une telle mesure demande du temps et de l'argent, chose que les acteurs n'ont pas toujours à disposition. Et lorsque l'on évoque la possibilité d'intégrer les citoyens dans ces actions, il en ressort bien souvent que, pour les collectivités notamment, cela est difficile. On peut donc dire que GEMAPI est peut-être une chance, en permettant de mieux gérer les risques littoraux et de manière plus claire aux yeux de tous, d'intégrer les citoyens et les différents acteurs du territoire dans les démarches de gouvernance territoriale, chose qui n'en est aujourd'hui qu'au stade du balbutiement.

Concernant l'adaptation du territoire face aux risques, certains jugent que les zones moins urbanisées que le Calvados seront plus enclines au repli vers l'arrière-pays en cas de montée des eaux, et que certaines communes du département iront même jusqu'à nier l'existence d'un risque jusqu'à ce qu'un événement survienne pour ne pas avoir à s'y confronter.

Concertation Mer Littoral 2030 - 22 février 2018

Quelques étudiantes ont participé à la concertation, ouverte à tous, organisée par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) afin de déterminer la politique de l'Etat en matière de stratégie littorale. A cette occasion, il nous a frappé qu'à aucun moment les risques littoraux n'ont été évoqués : ni par les participants (une quarantaine de citoyens), ni par les organisateurs (Services de l'Etat, DDTM). Les thèmes abordés relevaient de la protection des écosystèmes, de la préservation des ressources marines et de l'attractivité des ports. Toutefois, un désir de réduire la pression anthropique de l'urbanisation a émergé de la part des citoyens quant aux questions environnementales.



Il convient également de souligner que le Conservatoire du littoral et l'Agence de l'eau n'ont aucun pouvoir en ce qui concerne les risques. Contrairement aux idées reçues qui en feraient les acteurs principaux de la gestion des risques, ces institutions ont surtout en charge de veiller à la biodiversité et aux écosystèmes : leur but n'est pas de protéger les individus, et encore moins leurs biens, mais plutôt de faire en sorte que le risque littoral ne soit pas amplifié ou aggravé par la présence d'aménagements humains, dont ils tentent de réduire l'emprise spatiale. De plus, le Conservatoire reconnaît qu'en aucun cas ne lui revient la tâche de s'opposer aux projets des collectivités. Son rôle est avant tout de mener des actions de concertation pour faire en sorte que le projet soit soutenu, du moins accepté par la majorité des usagers.

En définitive, on peut voir qu'il y a bien des actions qui sont effectuées pour sensibiliser la population, mais cela se fait sur un panel assez faible de risques, et semble principalement se tourner vers des cas déjà connus et pourtant mal intégrés de la population : on ne serait donc pas dans une véritable pro-action face aux risques littoraux dans leur globalité.

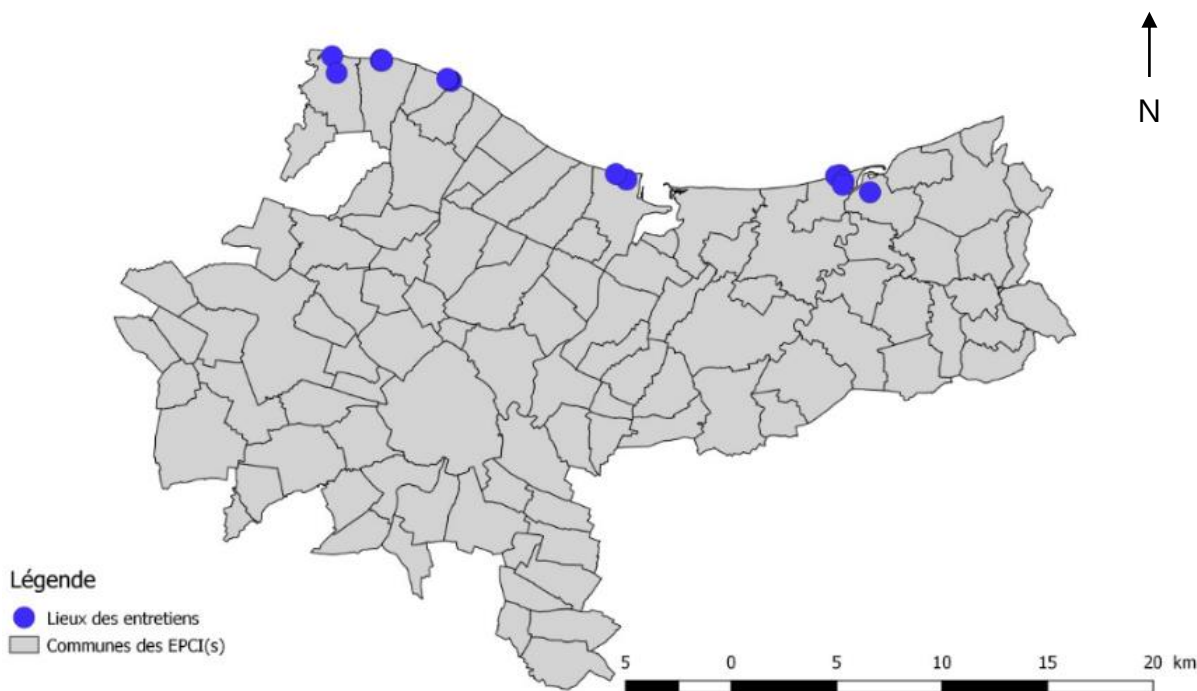
Il s'agit maintenant de voir ou non si le sentiment des acteurs quant à la perception des risques littoraux par le reste de la population s'avère fondé, à travers l'analyse des micros-trottoirs que nous avons réalisés.

3. Le bilan des micros-trottoirs

De manière générale, les micros-trottoirs se sont très bien déroulés, malgré parfois une météo un peu capricieuse. Nous avons mené 130 entretiens, qui pouvaient parfois comprendre deux interrogés par entretien. Nous les avons menés à l'occasion des weekends des 26/27/28 janvier et 02/03/04 février 2018, dans les rues passantes et commerçantes ainsi que les promenades de front de mer des communes sélectionnées : Ouistreham, Langrune sur Mer et Bernières sur Mer, Cabourg. Nous étions une dizaine d'étudiants à mener les entretiens sur le terrain, par groupes de deux ou bien parfois seuls.



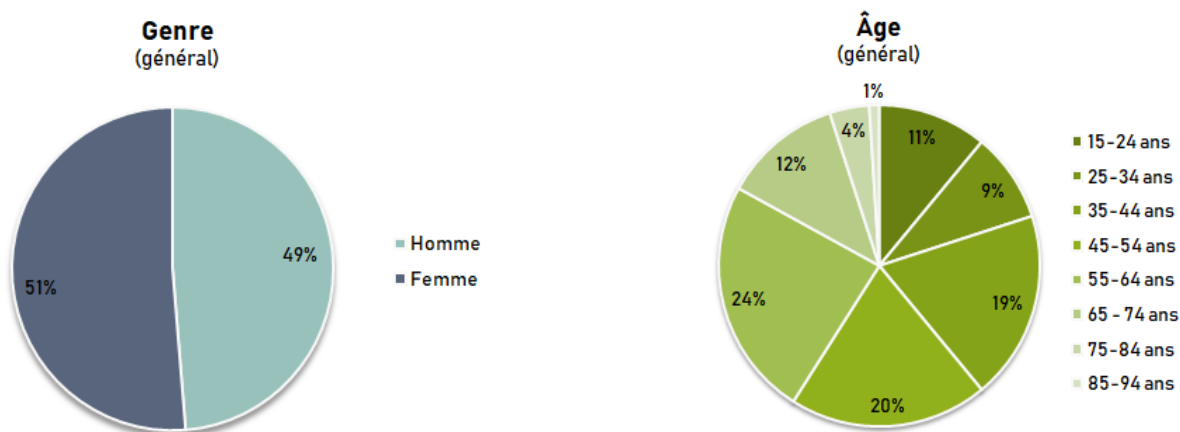
Répartition des entretiens sur le territoire



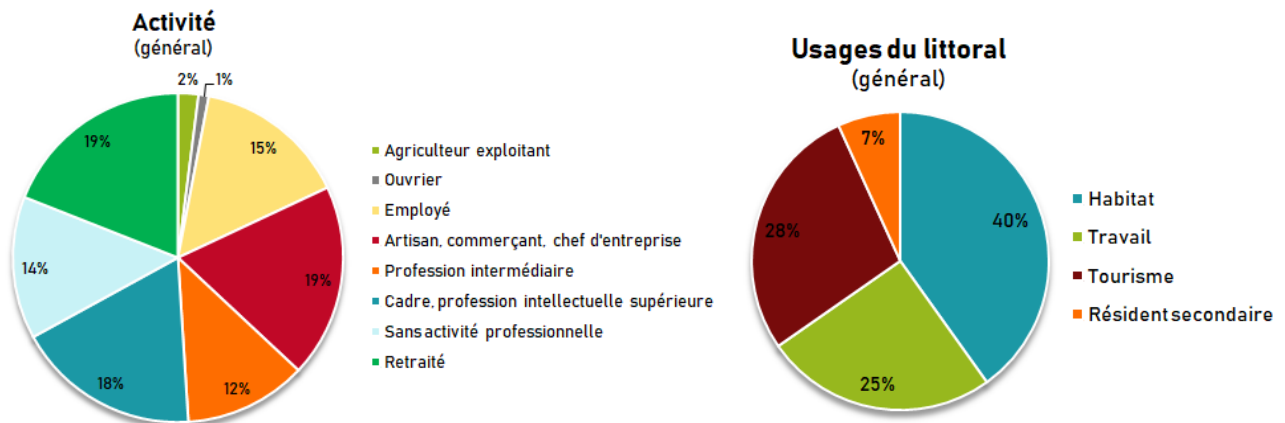
Source : IUT d'Alençon, Gestion urbaine option Carrières sociales

L'identité des interrogés.

Pour commencer l'analyse, nous avons interrogé l'identité de la population que nous avons entretenue, à l'aide de diagrammes montrant le genre des interrogés, leur âge, leur activité (CSP, étudiant, retraité) et leur usage du territoire⁸. Ces données sont à recouper avec les statistiques propres à chaque territoire afin de déterminer la représentativité du panel d'interrogés par rapport à la population totale.



⁸ Les diagrammes sur l'âge et les usages du littoral par territoire d'analyse sont en annexe n°7, ainsi que les cartes des lieux de vie des interrogés.



Dans l'ensemble, il nous est apparu que les usagers du territoire se montrent assez distants vis-à-vis des risques littoraux. Leur manque de connaissance n'est pas spécialement contrebalancé par une volonté de s'informer, ni même de retenir les leçons des événements passés.

Le niveau d'information.

Fréquemment, un malentendu est fait entre le risque littoral et les risques liés à la mer : "le risque de noyade" ou encore l'arrivée de sable qui vient obstruer les canaux sont deux exemples qui nous ont été donnés à plusieurs reprises lors des entretiens. Mis à part à Cabourg où le niveau est un peu plus élevé (connaissance des zones inondables), le niveau de connaissances sur les risques littoraux est globalement bas et assez vague. Certains interrogés sont en mesure de citer les inondations et les crues, les tempêtes, les grandes marées et la submersion ainsi que la présence de digues, mais ce n'est pas évident pour tous. Beaucoup sont en mesure de mentionner la présence de digues, voire de la dune, mais ils ne font étonnamment pas le rapprochement avec le risque de submersion, ni même avec un certain besoin de se protéger des aléas naturels.

On note par ailleurs que les réponses ne sont pas toujours spontanées, ce qui nous amène à penser que les interrogés connaissent les risques littoraux, mais que ceux-ci manquent d'intérêt à leurs yeux. Quelques rares personnes nous ont parlé de la montée des eaux liée au réchauffement climatique mais comme un phénomène concernant les générations futures, et non pas comme une problématique du temps présent. Dans l'ensemble donc, sur les trois communes, la même idée revient : les habitants, comme les commerçants et les personnes de passage, ne se sentent pas concernés par le risque littoral. Très peu d'entre eux savent comment réagir en cas d'occurrence d'un risque littoral tel que l'inondation ou la submersion, et ils ne sont informés que par les médias traditionnels et les réseaux sociaux. Quasiment absents sont ceux qui nous disent avoir déjà lu une plaquette de sensibilisation des communes, et ils ne cherchent pas vraiment non plus à en savoir plus par eux-mêmes.



L'explication réside d'autre part dans un certain sentiment de sécurité. Ce sentiment est lui-même lié à deux causes :

- la connaissance d'infrastructures capables de protéger la ville et ses habitants (les personnes interrogées font ici référence aux digues ou épis),
- l'idée que le risque littoral ne touche jamais le lieu de vie des personnes questionnées : soit parce qu'elles habitent loin dans les terres ou dans un immeuble, soit parce qu'elles n'ont pas le souvenir de précédentes inondations et / ou submersion. Dès lors on peut comprendre que les habitants comme les promeneurs n'ont pas développé d'intérêt de se défendre, ni d'en savoir plus sur ce risque qui finalement n'en serait pas un.

En outre, la pollution est un thème qui semble attirer plus de questionnements et soulever plus d'enjeux pour la population, qui la mentionne souvent spontanément à l'évocation de "risques littoraux". Les usagers se plaignent de la pollution des plages par les déchets plastiques, due à l'irresponsabilité de certains, mais ils mentionnent aussi parfois la pollution des grands fonds marins en évoquant alors les boues issues du dragage de la Seine et la responsabilité des pouvoirs publics dans la destruction des écosystèmes qui en résulte. Pour ces interrogés que la pollution préoccupe, la médiatisation et la sensibilisation à la préservation de l'environnement dès le plus jeune âge est très certainement le principal vecteur de changements comportementaux.

Finalement, tout semble se jouer sur les modes d'appropriation de la question : l'enjeu du littoral reste encore à l'écart des programmes scolaires (alors que ces derniers traitent de la question de l'eau et de l'environnement, et que les enfants sont entraînés en cas de risque incendie) et des grands médias, sauf à l'occasion d'un évènement, sur le mode catastrophique. L'information circule donc, et les citoyens en prennent connaissance régulièrement, mais de manière totalement involontaire et passive. Alors que, dans le même temps, la mairie (par exemple) reste l'institution de dernier recours : lorsque la catastrophe a eu lieu et que l'on cherche des réponses pour réparer les dégâts. Certaines interrogés nous ont confié qu'ils sont au courant que des réunions ont parfois lieu mais qu'il n'y ont jamais participé, principalement par manque d'intérêt pour la question. Cela ne les empêche pas, pour certains, d'être demandeurs d'informations, après que nous les ayons questionnés sur le sujet.

Enfin, pour une partie des interrogés, le littoral est perçu comme un lieu de villégiature. Il ne représente qu'un lieu de passage, ce qui tend à diminuer la vision à long terme, pourtant nécessaire pour mettre en place une réelle implication des usagers dans l'éducation aux risques littoraux.

La mémoire et le vécu.

Sur l'ensemble des zones cibles, le thème de la mémoire et du vécu se distingue par le faible écho qu'il a suscité chez les personnes interrogées en termes de souvenirs et/ou de vécu mémorable. Cela s'est à la fois manifesté par un manque de spontanéité lors de la formulation des réponses et par la difficulté de faire le lien entre les événements d'actualité récents liés au sujet, leur propre vécu ou celui de leurs proches. Toutefois, les événements survenus en début d'année avec les inondations de la Seine et les tempêtes sur la côte calvadosienne ont fait écho lors des entretiens. Les submersions liées à Xynthia ont parfois été évoquées, tout comme certaines grosses inondations par l'Orne dans les années 1990 (les dates n'étant pas claires dans l'esprit des interrogés au fur et à mesure qu'elles remontaient dans le temps). Certaines



personnes âgées ayant vécu à la campagne une bonne partie de leur vie évoquaient parfois les inondations comme faisant partie du quotidien de leur jeunesse, et étant considérées à l'époque sous l'angle de la normalité et non pas de la catastrophe. Il est possible que la multiplication des ouvrages de maîtrise des risques, ayant gagné en importance ces dernières décennies, aient retiré ces événements risqués du quotidien des personnes. Cela a généré un sentiment de sécurité fondé sur l'impression que la fréquence d'occurrence de l'aléa a diminué au fil du temps.

Par ailleurs, en matière de mémoire du risque, le cas des touristes, qui figuraient parmi les nombreux interrogés, est pertinent. Il est à noter que leur intervention n'a pas facilité l'expression d'une mémoire solide in situ des risques littoraux car leur usage du littoral relevait plus de la pratique de balades ponctuelles que de la résidence de long terme. Pourtant, la mémoire des risques relève aussi de la proximité informationnelle via la diffusion d'informations dans les médias. Ainsi, elle devient un indicateur touristique d'attractivité d'un lieu donné, de sorte que nos observations quant à la relative amnésie des touristes face à la question des risques littoraux sont révélatrices : on constate une appropriation de l'espace littoral comme espace de détente, ce qui met à distance la perception de « risques » dans les représentations.

En termes de mémoire des risques, l'horizon temporel est donc restreint dans l'ensemble. Néanmoins, l'on note des exceptions souvent liées aux variétés d'usages. Cela est particulièrement vrai dans le cas des commerçants des zones étudiées et ce pour au moins deux raisons : l'enjeu matériel intrinsèque à leur activité et leur appropriation du littoral sur la longue durée. Ainsi, une commerçante de Cabourg mentionne son vécu et celui de sa grand-mère à propos du risque d'inondation et valorise de ce fait la transmission intergénérationnelle qui semble faire globalement défaut. De plus, l'idée d'un forum informel se dessine alors que d'autres commerçants nous disent évoquer de temps en temps le thème des risques littoraux avec leurs clients, à l'occasion d'un événement concret sur le territoire local, ou un événement médiatique ailleurs en France ou à l'étranger.

La parole et le débat font en l'occurrence office d'aide-mémoire et se révèle être un levier sur lequel il importe d'agir, même si la plupart des interrogés pointent l'obstacle d'une réactivité essentiellement de « court-terme » faisant suite à des événements marquants.

Le sentiment de vulnérabilité et d'inquiétude.

La tendance la plus représentative, toutes zones confondues, est l'expression d'un sentiment de sécurité plus ou moins affirmé dans la perspective d'événements liés aux risques littoraux, voire d'indifférence. Cela tend à s'expliquer par le fait que la majorité des personnes interrogées ne se sent pas vulnérable physiquement et qu'elles se préoccupent surtout des conséquences matérielles directes qu'un événement pourrait avoir sur leurs biens. Cette vision sécuritaire est alimentée d'un côté par la perception d'un certain éloignement de leurs lieux de vie du trait de côte et de l'autre par une confiance dans les aménagements initiés par les pouvoirs publics. On note à cet effet une focalisation sur le seul lieu de résidence au-delà de la réalité complexe contemporaine des « terrains de vies ». Tant que la personne ne risque pas d'avoir les pieds dans l'eau, tout va bien, mais elle n'anticipe pas nécessairement qu'en habitant



au premier étage d'un bâtiment, on n'en est pas moins isolé en cas d'inondation du rez-de-chaussée.

Mis à part le critère spatial, c'est la variable temps qui a façonné les représentations des interrogés à ce sujet. Beaucoup voient dans les risques littoraux un enjeu qui s'adresse particulièrement voire uniquement aux générations futures, surtout pour ce qui est de la montée des eaux et de l'érosion des côtes. Paradoxalement, cette réflexion n'aboutissait pas forcément au sentiment d'une nécessité d'action immédiate mais bien à une crainte pour le futur dans une optique plutôt fataliste. Les discours fatalistes mentionnant les forces de la nature contre lesquelles on ne pourrait rien étaient à cet égard récurrents et révélateurs d'une incertitude globale quant aux leviers d'actions possibles. Au-delà d'un sentiment de sécurité ou d'indifférence, c'est donc aussi un sentiment d'impuissance qui a jalonné l'expression des interrogés à ce sujet. Beaucoup ont évoqué le besoin de plus d'actions de sensibilisation sur le thème des risques littoraux.

La constitution d'une conscience citoyenne est un autre enjeu-clé en termes de sentiment de vulnérabilité face au risque car c'est dans la relation à autrui que s'est manifesté une attention prégnante aux risques. On a constaté l'expression d'empathie ou des manifestations de compassion à l'égard desdits « plus concernés », soit les personnes dont les habitations sont les plus proches du front de mer (toujours au travers d'une évaluation relative de ce qui serait plus ou moins « proche » ou « loin »), ainsi que les récurrentes « générations futures ».

En bref, l'évocation des risques littoraux ne semble pas véritablement mobiliser les interrogés sur le plan émotionnel. On observe un sentiment de vulnérabilité assez limité, même si certains, à l'évocation de la question, commencent à s'inquiéter de l'existence de risques. Alors que l'on pourrait croire que l'indifférence prédomine largement, on note surtout une mise à distance volontaire ou inconsciente de la probabilité de tels risques, dans l'espace ou dans le temps, avec parfois même la négation de l'existence d'un quelconque risque. On note également un manque d'implication et de légitimité d'une capacité d'action individuelle et/ou collective lié à la difficile appropriation de la question, des enjeux et des leviers d'action par les personnes interrogées.

Le rapport aux pouvoirs publics.

Globalement, le rapport aux pouvoirs publics des personnes interrogées est plutôt mâtiné de méfiance, et s'inscrit dans un climat général de rejet du politique. Le manque de connaissance des acteurs en présence et de leurs rôles respectifs s'est souvent fait sentir. Les pouvoirs publics soulèvent des sentiments ambivalents : entre nécessité de leur faire confiance et méfiance quant à leur niveau d'anticipation du risque et leur niveau de réactivité après un évènement.

En cas de crise, les personnes interrogées s'attendent à être prévenues en avance de la part des pouvoirs publics du risque encouru, mais envisagent de gérer la crise par leurs propres moyens, en autonomie totale ou en usant d'une solidarité de voisinage.



Malgré un manque de connaissance des acteurs à l'échelle de l'individu interrogé, il ressort de ces micros-trottoirs une vague conscience des différents types d'acteurs publics en jeu dans la gouvernance des risques littoraux, associée à différents niveaux de méfiance de la part des interrogés.

L'échelle locale (Communes, EPCI).

Pour les interrogés, l'échelle locale est l'échelle privilégiée pour agir, et c'est elle qui suscite le plus de réactions. Au choix, la question de la confiance ne se pose pas ("*il faut bien*"), ou bien les personnes interrogées sont désenchantées du manque de possibilités d'agir des communes, notamment financières, et de leur manque de coordination entre-elles quant à la prévention des risques, ou encore ces personnes sont méfiantes et soupçonnent les mairies de favoriser le développement économique et l'expansion de la commune au détriment des perspectives de sécurité de long terme ("*ils font l'autruche*").

Les personnes interrogées s'attendent de la part de cette échelle locale à des prises de mesures quant aux risques littoraux, de plusieurs ordres :

- information et sensibilisation à la population, avec un accent mis sur les écoles : mise en avant des associations et autres acteurs locaux (scientifiques) spécialistes de la question sur le territoire, prévention-éclair avant un épisode risqué sur le territoire (être prévenu et rappel des gestes à avoir),
- aménagement : arrêt des constructions dans les zones inondables, déconstruction et repli, densification du bâti existant plutôt que constructions extensives, éventuelle consolidation des digues.

L'échelle "intermédiaire" (floue pour les interrogés : EPCI, département, région).

Cette échelle est revenue dans les discours comme ayant un rôle de coordination territoriale, nécessaire car l'échelon local seul ne suffit pas quand le risque touche un territoire plus large que sa seule circonscription. Cette échelle est souvent vue comme indispensable à une meilleure gestion des risques, car plus adaptée aux problématiques territoriales comme les risques littoraux, qui ne s'arrêtent pas à une frontière administrative et demandent d'être pensées avec recul. La question de la confiance ne se pose pas réellement ici car les personnes interrogées ne se représentent pas cette échelle clairement. Il lui a cependant été fait des reproches, et notamment celui de faire preuve de lenteur dans son action à cause de structures bureaucratiques.

L'échelle étatique.

L'Etat a souvent été mentionné, mais plus dans la perspective d'une catastrophe de grande ampleur, de type Xynthia. Il y a été fait référence comme un acteur nécessaire car ayant une vision globale de la question, et des moyens d'action plus importants que les échelons plus locaux. Son action réglementaire a notamment été citée, à la fois en bien et en mal. En bien : ses interdictions limitant l'action parfois coupable ou irresponsable de certaines mairies permissives en termes de permis de construire. En mal : les réglementations nationales étant parfois inadaptées aux réalités locales du terrain.

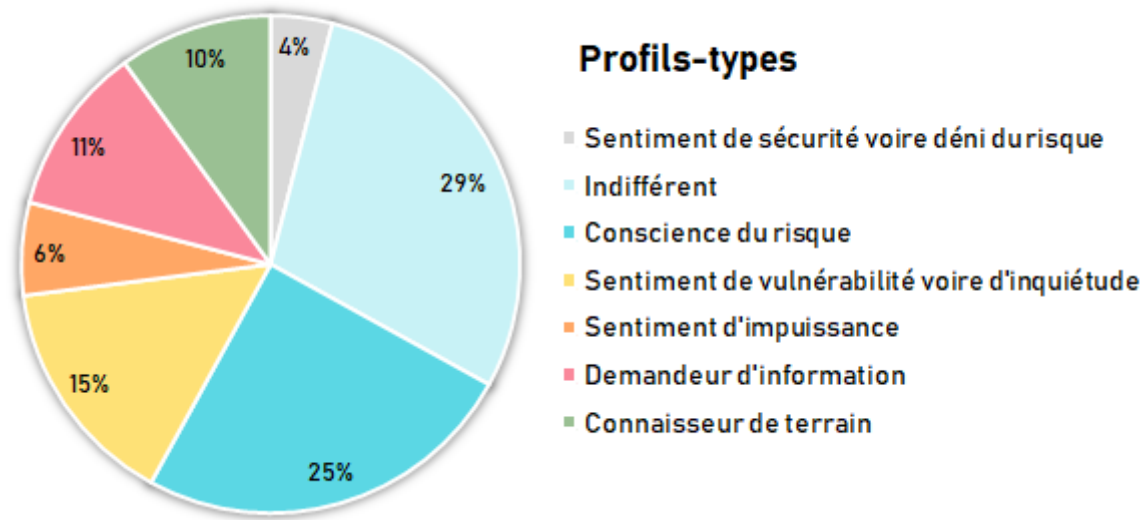
L'échelle planétaire.

Cette échelle a été mentionnée dans la perspective d'une nécessaire coordination entre Etats dans la lutte et l'adaptation au changement climatique et ses conséquences parfois désastreuses.



A la suite de ces analyses par grands thèmes - niveau d'information, mémoire et vécu, sentiment de vulnérabilité et d'inquiétude, rapport aux pouvoirs publics - nous avons établi à partir des micros-trottoirs des profils-types d'interrogés, ce qui nous a permis d'avoir une analyse plus juste en termes de proportions de perceptions sur les territoires.

4. L'établissement de profils-types



Définitions.

■ Sentiment de sécurité poussée voire déni du risque

Personne niant toute existence d'un risque sur le territoire, et très confiante quant à sa potentielle évolution future.

■ Indifférent

Personne ne s'étant jamais posé la question des risques littoraux, et ne souhaitant pas nécessairement se la poser, ne se sentant pas concernée.

■ Conscience du risque

Personne vaguement consciente de l'existence d'un risque sur le territoire et se sentant concernée, mais chez qui cela ne suscite pas de sentiment d'inquiétude.

■ Sentiment de vulnérabilité voire d'inquiétude

Personne consciente de l'existence d'un risque sur le territoire, se sentant concernée et vulnérable, voire inquiète de l'éventualité d'un évènement dangereux.

■ Sentiment d'impuissance

Personne consciente de l'existence d'un risque sur le territoire, généralement fataliste quant à l'éventualité de son occurrence, et parfois désabusée de l'inaction des pouvoirs publics en matière de prévention des risques. Sentiment pour la personne de devoir gérer seule l'éventualité d'une catastrophe.

■ Demandeur d'information

Personne en demande d'information et de sensibilisation auprès des pouvoirs publics locaux, soit par curiosité, soit par inquiétude.

■ Connaisseur de terrain

Personne déjà sensibilisée et intéressée par ces questions, par intérêt personnel, expérience ou même par sa profession. Certaines personnes sont même forces de proposition en matière de solutions aux risques littoraux.

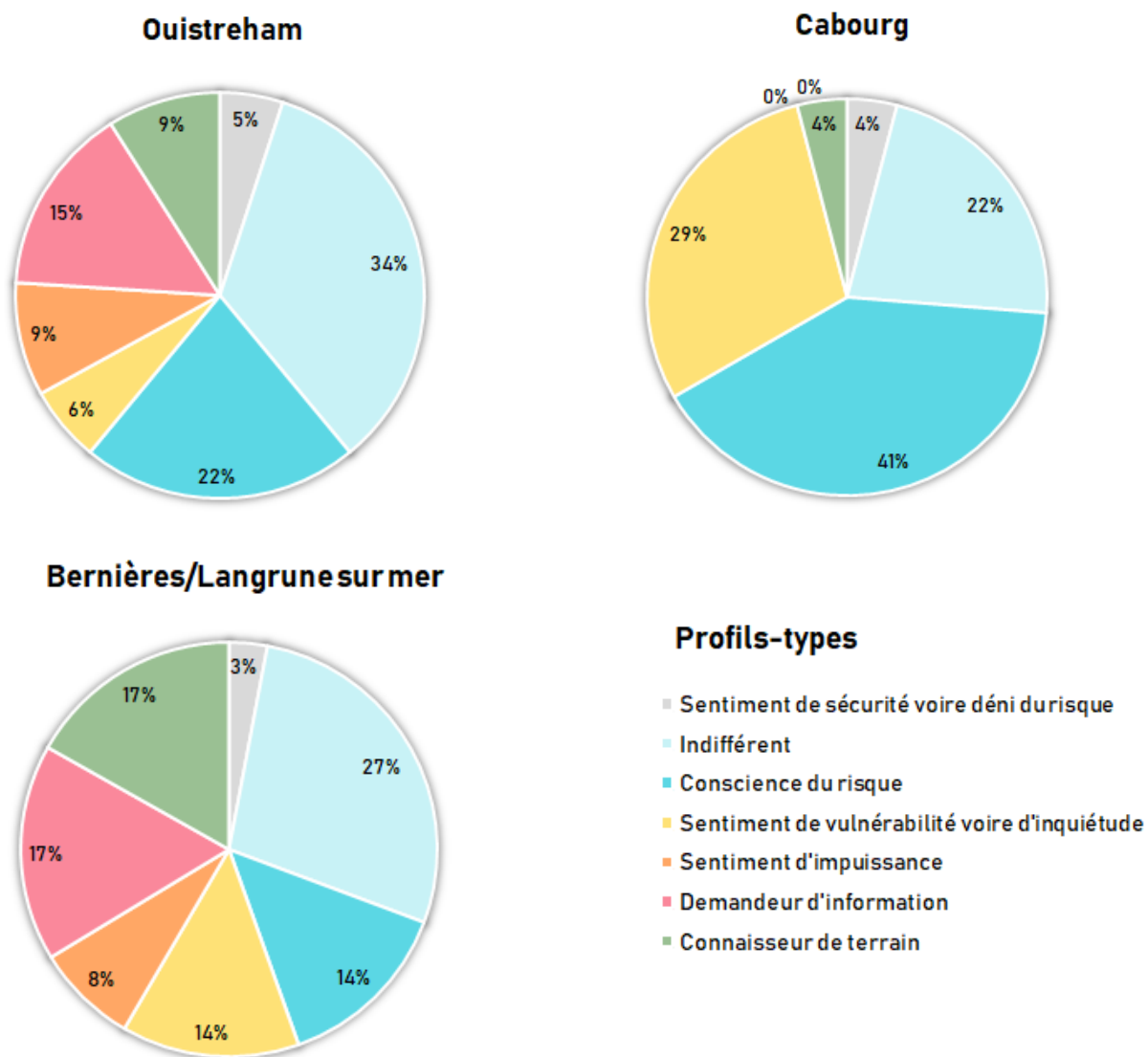
Le bilan général.

Tous territoires confondus, il semble que le sentiment de sécurité totale voire de déni du risque ne soit que peu présent sur le territoire, puisqu'il représente 4% des interrogés. Les



personnes ont plutôt conscience de l'existence de risques, mais ne s'en préoccupent pas plus que cela, voire y sont totalement indifférents, puisque les catégories "conscience du risque" et "indifférent" représentent à elles deux 54% des interrogés, soit plus de la moitié. Une petite frange de la population est déjà sensibilisé aux risques littoraux : les connaisseurs de terrain, qui représentent 10% des interrogés. Enfin, une partie non négligeable de la population, un peu plus de 30%, est préoccupée de ces risques littoraux, à différents niveaux : le sentiment de vulnérabilité voire d'inquiétude touche 15% de la population interrogée, un sentiment d'impuissance domine chez 6% des interrogés quand certaines personnes souhaiteraient être plus informées : les demandeurs d'information (11%).

Des différences territoriales.



On remarque également des différences territoriales notoires. A Cabourg, les catégories "sentiment d'impuissance" et "demandeur d'information" sont absentes. Le sentiment de vulnérabilité voire d'inquiétude ainsi que la conscience du risque y sont aussi plus grands que



dans les autres communes. Ces résultats peuvent peut-être s'expliquer : une précédente étude sur les risques littoraux a déjà été menée sur ce territoire, ce qui justifierait aussi que les citoyens de Cabourg soient plus sensibilisés aux risques littoraux que ceux des autres communes.

Autrement, les différences entre Bernières/Langrune sur mer et Ouistreham sont moins marquées. Les connaisseurs de terrain sont plus nombreux à Bernières sur mer et Langrune sur mer qu'à Ouistreham, ce qui pourrait s'expliquer par les différents usages du littoral en fonction des territoires : à Ouistreham, les touristes ne connaissent pas nécessairement les risques littoraux, venant parfois de loin, quand en revanche l'usage de loisirs du littoral à Bernières sur mer et Langrune sur mer est faite par des locaux, qui connaissent peut-être mieux leur territoire. Au-delà des connaisseurs de terrain, il semble que le sentiment d'indifférence ou de simple conscience du risque, sans inquiétude derrière, soit plus important à Ouistreham.

Après avoir analysé les différents entretiens dont nous disposons et établi des profils-types, nous avons pu faire émerger des besoins les perceptions de la population en matière de risques littoraux, notamment en matière de sensibilisation des personnes.

III. Les expérimentations et préconisations de sensibilisation



(phase terrain n°2)

1. Les conclusions de la phase terrain n°1 : un besoin de sensibilisation

A la fin des micros-trottoirs et après analyse de ceux-ci, nous avons pu établir une liste de besoins concernant les perceptions de la population en matière de risques littoraux. Les conclusions de l'étude de terrain montrent que peu de personnes ont acquis du vécu par rapport à ces risques, et que même s'ils en avaient, la mémoire des risques est quasi inexistante, c'est pourquoi il faut la raviver. De plus, il y a une nécessité de susciter un intérêt pour la question. Même si une partie de la population peut citer quelques risques et aménagements, il semble également utile d'approfondir le niveau de connaissances à ce sujet.

L'appropriation des problématiques et l'implication des citoyens dans la réflexion sur les risques littoraux est nécessaire pour les intégrer au sein d'un processus de concertation. Avant d'envisager tout travail de co-construction entre les collectivités et les citoyens, d'une gouvernance partagée et intégrée des risques littoraux, il semble qu'un travail d'information et de sensibilisation aux risques littoraux soit nécessaire.

Nous avons donc établi une liste d'actions à réaliser qui pourraient remplir cette vocation de sensibilisation aux risques littoraux, en s'adressant à différentes populations. Nous avons également pu tester deux d'entre-elles.

2. Les actions réalisées

1.a. L'action "Enfance", réalisée à Ouistreham

Le programme de primaire est intimement lié au développement durable à travers les questions liées au traitement des eaux usées ou encore au cycle domestique de l'eau. Pour cette raison, notre *Action Enfance* est destinée à l'élargissement de ce spectre de connaissances vers la prise de conscience de ce que représente le littoral en termes d'enjeux insoupçonnés. Les ateliers d'une durée d'1h à 1h30 permettront d'introduire et d'approfondir différentes notions liées au littoral.

Nous avons testé cette action à l'école primaire Aristide Briand de Ouistreham, avec une classe de 24 élèves de CM1. L'action a duré 1h40. Notre principal objectif fut de sensibiliser les plus jeunes à la problématique du littoral pour leur faire comprendre les enjeux qui pèsent sur les habitations et commerces jouxtant le littoral. Une sensibilisation des plus jeunes est un moyen de leur donner les bases d'une meilleure compréhension des enjeux environnementaux des années à venir : ils seront plus ouverts au dialogue, et souhaiteront (nous l'espérons) participer à la transmission de leurs connaissances avec leurs parents.



Les différents ateliers que nous avons imaginé visaient à :

- expliquer le processus d'élévation du niveau de la mer, un phénomène observable à l'échelle locale (la montée des eaux),
- connaître l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprendre ses responsabilités individuelle et collective. Pollution évoquée car c'est un sujet central, mais couplée à l'idée que la mer est aussi une force de la nature qui peut avoir une incidence sur leur vie, à partir du moment où elle n'est pas bien comprise (d'où l'idée de "risque" littoral),
- prendre conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures. Mise en avant du lien entre les besoins de l'être humain, l'exploitation des ressources naturelles et les impacts à prévoir et gérer (risques, rejets, valorisations, épuisement des stocks).

L'idée de faire des petits groupes (5 à 10 élèves) qui tournent sur les différents ateliers a permis d'être plus à l'écoute de chaque enfant, de mieux les accompagner dans leurs productions et de leur laisser la possibilité de s'exprimer. Chaque groupe a été supervisé par une étudiante et soutenu par l'enseignante.

L'essentiel du matériel a été fourni par les étudiants qui disposent d'une "boîte à outils", réutilisable à chaque sensibilisation. En ce qui concerne les ateliers de dessin, pour des raisons de quantité et de confort, les élèves ont utilisé leur propre matériel, ou celui fourni par l'école.

Voici le déroulé du temps d'intervention :

- Atelier d'introduction : Diffusion d'un extrait d'un épisode de *"C'est pas sorcier"* sur la montée des eaux. Cette introduction a duré environ 5 minutes, afin de préparer les élèves à aborder le sujet dans des ateliers participatifs.
- Nous avons réparti les enfants en deux groupes. Le premier groupe de 12 élèves a commencé par l'atelier construction, qui a duré 20 minutes. Le deuxième groupe de 12 élèves également a commencé par l'atelier maquette (10 minutes avec 6 élèves) et dessin (10 minutes avec 6 élèves) - ils ont permuté après 10 minutes. Ensuite, les deux groupes ont échangé.



Source : Diane Bigot, Maxime Le Corre, 04/04/18

- Atelier dessin : Les enfants ont imaginé et dessiné une ou des solutions qui pourraient répondre à l'une de ces deux problématiques : "Tu es maire de ta ville, comment fais-tu (t'imagines-tu) pour que ta ville ne soit pas inondée ? Comment construirais-tu ta



maison pour qu'elle résiste aux inondations ?". Les résultats ont ensuite été exposés à l'ensemble des enfants qui ont alors pu échanger et formuler leurs questions.

- Atelier maquette : Le but était de découvrir le relief de la région et de comprendre que leur situation géographique peut avoir une incidence sur leur lieu de vie (submersion et / ou inondation). De là, un jeu de questions / réponses sur l'aménagement du territoire a été mené. Par exemple : quelle est la zone la plus exposée aux risques ? Où faudrait-il construire ? Comment assurer la sécurité alimentaire, etc.
- Atelier construction : L'idée était de construire les aménagements possibles pour sécuriser les maisons et les installations du littoral. Les enfants incarnaient des architectes novateurs et ont dû imaginer et / ou mettre en œuvre ce qu'ils avaient pensé dans les dessins réalisés précédemment.

Une synthèse des productions et des discussions faites en classe a été réalisée par les élèves, accompagnés de leur enseignante. Ce temps de partage d'expériences et de retour sur les grandes notions vues pendant l'intervention a servi à approfondir ou éclaircir ce qui avait été vu quelques heures plus tôt.



Source : Diane Bigot, Maxime Le Corre, 04/04/18

Il sera également possible de préparer une exposition à l'école (ou à la mairie) pour mettre en avant les travaux des élèves. Grâce aux photographies des élèves au travail et de leurs productions, les enseignants seront à même de faire participer les parents à cet échange. Pour aller plus loin, on peut également aller jusqu'à proposer une rencontre entre les enfants de l'école et les séniors d'une résidence ou membre d'un club : ce type d'événement serait un outil de mise en parallèle des souvenirs des uns et de l'imagination des autres.

1.b. L'analyse a posteriori de l'action "Enfance"

Impression générale

Globalement, les enfants étaient très réactifs et surtout très imaginatifs. Presque tous ont participé avec la même envie de bien faire. La maîtresse confirme l'idée que les enfants ont apprécié la venue des étudiantes, et elle semble prête à approfondir et renouveler l'expérience ultérieurement. La maquette a permis aux enfants de découvrir le travail du bois, tout en prenant conscience du territoire, et en particulier de son relief.

Avis des élèves

Les enfants, dans l'ensemble n'ont pas fait le lien direct avec leur situation géographique (proche de la mer) car pour certains, vivre sur le littoral c'est vivre juste à côté de la plage. La possibilité



de dessiner et jouer / construire avec de la pâte à modeler leur a donné l'impression de passer du bon temps plutôt que de travailler. Nous espérons donc que notre distraction portera ses fruits ultérieurement.

Synthèse

Une rencontre dynamique avec des enfants qui ont le goût pour la découverte et qui ne demandent qu'à mettre la main à la pâte. Les deux étudiantes présentes ont relevé quelques idées intéressantes d'aménagements. Même si ces derniers ne sont pas réalisables, ils démontrent tout de même de la prise de conscience et de la compréhension des risques littoraux et notamment des inondations.

2.a. L'action "Seniors - Mémoire(s) de l'eau"

Suite aux micros-trottoirs réalisés en janvier et février, il est apparu que la mémoire des risques littoraux (des inondations surtout) reposait en particulier sur les personnes âgées. Paradoxalement, celles-ci nous ont fait part d'un sentiment de diminution de l'occurrence des événements d'inondation qui auraient été plus fréquents dans leur jeunesse. Il nous a donc semblé pertinent de proposer une action tournée vers les personnes âgées et leur capacité à livrer du vécu sur les risques littoraux ; à terme, il est possible d'envisager une rencontre intergénérationnelle pour diffuser la mémoire des seniors à des groupes de jeunes par exemple.

Notre action visait à :

- mesurer la perception des risques littoraux par les personnes âgées (et éventuellement présentes sur le territoire depuis un certain temps),
- les sensibiliser à la question en leur faisant mutuellement partager leur expérience et en leur faisant se questionner sur les enjeux d'avenir que soulèvent ces risques,
- récolter des informations sur des événements climatiques passés qui serviront de socle à une mémoire collective.

Pour tester l'action préconisée, nous avons sollicité le Club de la Joie de Vivre, qui regroupe des personnes de 70 ans ou plus ayant vécu une partie de leur vie dans une commune proche de la côte calvadosienne.

Autour d'un goûter sur le thème "mémoires de l'eau", nous avons prévenu les participants à l'avance de l'atelier/goûter et leur avons demandé d'amener d'éventuelles photographies d'inondation s'ils en avaient. Voici comment nous avons organisé les différentes étapes de l'atelier :

Nous avons organisé la salle en petits groupes de participants (3-4) autour de tables. Nous avons fait en sorte que les personnes ayant du vécu à raconter ne soient pas toutes à la même table. Les étudiantes se sont réparties : une étudiante par table. La rencontre a débuté par une présentation de nos objectifs (connaissance de leur expérience des inondations / submersions / érosion, en particulier sur le territoire). L'atelier a pu commencer avec la présentation de photographies d'inondations / de cartes postales. Nous avons laissé libre cours aux discussions, en recadrant si nécessaire, pour rester dans le sujet du risque littoral.

Nous avons procédé en deux, voire trois temps :

- recensement et partage des expériences passées,
- partage d'impressions sur la situation actuelle en matière de risques littoraux,



- (3 - facultatif) sensibilisation aux perspectives futures en leur proposant de réfléchir à ce que pourrait être le littoral et ses enjeux dans 10 – 20 – 50 ans.

Pour finir, nous avons fait un bilan avec tout le monde de ce qui est ressorti de ces ateliers, éventuellement avec un porteur de parole (tableau et post-it).



Source : Maéna Brière, Héloïse Gautier - 06/04/2018

2.b. L'analyse a posteriori de l'action "Seniors - Mémoire(s) de l'eau"

Impression générale

Les membres du club nous ont avoué avoir été sceptiques au départ : ils pensaient que les étudiantes étaient là pour leur faire un cours. Mais rapidement, les langues se sont déliées et les conversations ont été lancées : l'atelier s'est en définitive avéré très intéressant pour tout le monde.

Avis des membres du Club

Les membres ont été ravis de notre visite, qui les a distraits de leurs parties de cartes le temps de 2h ! Ils souhaitent vivement avoir un aperçu du résultat de notre étude.

Synthèse

Une rencontre très enrichissante pour les élèves comme pour les membres du club, qui a permis à ces derniers de se remémorer des souvenirs en lien avec l'actualité. Ils ont pu transmettre ces souvenirs aux étudiantes qui ont réellement apprécié ce moment d'échange. L'action pourra être diversifiée et adaptée à plusieurs événements.

Nous avons donc testé ces deux actions, qui se sont dans l'ensemble avérées fructueuses, mais nous recommandons également d'appliquer les actions suivantes (dont le détail en Fiches Actions se trouve en Annexe n°8) afin de renforcer l'effort de sensibilisation en matière de risques littoraux.

3. Quelques actions à mettre en œuvre



1. Une exposition à ciel ouvert

L'exposition à ciel ouvert est une action de sensibilisation pour tous, dite « de masse ». Elle permet de toucher un large public. Étant à l'extérieur, et en particulier dans un lieu passant, les personnes pourront s'y arrêter en se baladant. Elle permet aux personnes de prendre conscience de l'évolution du littoral (hier, aujourd'hui, demain). En effet, il est tout à fait envisageable de mélanger photos récentes avec des images d'archives ou des cartes postales anciennes, voire pourquoi pas avec des images prospectives de l'évolution future. Il est également possible d'associer à cette exposition à ciel ouvert un aspect « concours », pour renforcer davantage l'implication et l'impact de cette exposition (concours photo et/ou cartes postales et/ou dessins du futur etc.). Quelles que soient les modalités choisies, la présence de quelques personnes (étudiants et/ou spécialistes) pour compléter l'exposition par des explications sur l'étude et sur les enjeux liés aux aléas littoraux serait un plus pour l'impact de cette action.

En pratique :

- réaliser un communiqué de presse pour prévenir la population quelques semaines à l'avance, pour ainsi accroître la visibilité de l'exposition, et donner également quelques éléments contextuels pour introduire les raisons de cette exposition,
- faire ce communiqué de presse plus en amont si l'EPCI choisit d'y associer un concours, car il faut compter une ou deux semaines pour laisser le temps aux participants d'envoyer leur photos/cartes postales/images,
- dans tous les cas, définir un comité composé des étudiants, de personnel des mairies et des EPCI en charge de ces questions, et possiblement d'habitants s'il existe des collectifs ou citoyens intéressés par ces problématiques, pour sélectionner les photos/cartes postales/images exposées, notamment dans le cas d'un concours pour choisir les gagnants du concours qui se feront exposer,
- compter entre 5 et 10 panneaux maximum, avec une légende pour chaque image, expliquant ce que représente le cliché, par qui (surtout dans le cas d'un concours), quel lien avec les risques littoraux,
- Apporter un aspect ludique aux pancartes pour les enfants, avec des petits quizz ou jeux, en plus de la légende (anecdotes, témoignages, faits historiques et chiffres clés), de manière à ce qu'elles soient informative et attractives à la fois,
- Prévoir une semaine d'exposition, pour toucher le plus de monde possible, permettre aux écoles de venir, aux familles et aux travailleurs d'en profiter le week-end, etc,
- Mettre en poste deux à trois personnes sur le lieu de l'exposition, de temps en temps (le week-end) est essentiel pour la présentation et explication de l'étude et des enjeux liés aux risques littoraux (étudiants et/ou d'expert dans ce domaine),
- Imprimer les photos/cartes postales/images sur des pancartes grand format, et prévoir la location des supports.

Les objectifs de cette préconisation :



- attirer les habitants comme les touristes (nombreux sur les côtes) et leur faire prendre conscience de l'existence de risques littoraux. Faire évoluer leur vision du littoral et tenter de faire naître en eux un comportement responsable et durable,
- augmenter l'implication des habitants via le concours, et également la transmission de la mémoire grâce à l'aspect rétrospectif des cartes postales. Montrer l'exposition à une école, voire les faire participer au concours, est un moyen pour accroître encore les échanges intergénérationnel,
- susciter le débat, notamment grâce à l'échange avec les personnes (étudiants, experts etc.) présent sur le lieu de l'exposition, autour de l'évolution des aléas et des risques, leur fréquence, leurs impacts, mais pourquoi pas autour de potentiel images/dessins prospectifs.

Lieu(x) :

Un lieu passant, avec beaucoup de visibilité. Proche de la côte, pour que l'impact de l'exposition soit plus important. Il est envisageable, selon les photos/cartes postales/images sélectionnées, d'installer l'exposition prêt d'un lieu présent dans l'exposition.

Matériel :

Affiches dans les communes concernées et alentour, précisant le lieu, les dates, et rappelant le contexte de cette exposition. Des supports et des pancartes sur lesquelles seront imprimées les photos/cartes postales/images.

Budget :

Budget concernant la communication ante-exposition, notamment dans le cas d'un concours. Coût en temps pour le comité de sélection des photos. Coût lié aux supports des pancartes, aux pancartes et à l'impression des photos.

2. Une distribution de flyers

La diffusion de flyers dans les boîtes aux lettres des habitants est une action de sensibilisation "de masse" qui s'adresse à tous. Mais nous avons également pensé qu'une distribution de main en main, accompagné d'un bref échange sur la problématique des risques littoraux serait un bon complément. Ainsi, un grand nombre de personnes pourra rapidement être interpellé par notre étude. Ce sont tous les habitants de la commune qui sont visés par cette action, même si le critère principal reste leur lieu d'habitation. Malgré tout, ce type d'action et ses impacts sont soumis au comportement des habitants : un flyer peut être perçu comme une publicité ou un courrier indésirable. Dans cette perspective, il convient de penser à un format adapté, mais également à une stratégie de communication simple et efficace, mais aussi ludique.

Objectifs :

- faire prendre conscience d'un risque potentiel, qui ne cesse de s'accélérer au fil du temps : il y a là une notion temporelle importante (les générations futures), mais aussi physique (l'environnement qui les entoure, leur lieu de vie),



- montrer que les générations futures sont les plus concernées, celles-ci seront soumises aux effets des risques présentés. Il faudra expliquer que le concept de risque peut devenir un concept aux conséquences et effets directs sur la vie des habitants,
- pour aller plus loin, mettre en place une réunion publique qui permettra à la population de recevoir des informations complémentaires, mais aussi aux élus d'évoquer les projets en cours, etc.

Public et lieux visés :

- habitants de la zone,
- résidences secondaires.

Coûts :

A voir avec les communes : élaboration, papier, impression, diffusion.

En pratique :

- réaliser un communiqué de presse pour prévenir la population que les flyers potentiels reçus n'ont pas de visée publicitaire, et que la mairie comme les étudiants se tiennent à la disposition des habitants pour répondre à leurs interrogations voire entendre leur témoignage,
- Créer un QR code à scanner. Il renverra à un site complémentaire (plus scientifique et technique) afin d'obtenir plus d'informations.

3. Une balade commentée

A la suite des micros-trottoirs réalisés sur les territoires en janvier et février, il est apparu que beaucoup n'avaient aucun vécu marquant en matière de risques littoraux. Une part des interrogés venaient des environs, voire de Paris. Même au sein de la population, relativement peu de personnes se sentaient réellement et individuellement concernées - même si elles se sentent concernées en tant que citoyens, de manière générale. Une balade commentée mobilise une personne connaissant les événements marquants du territoire, qui les raconte en passant à côté des lieux où ceux-ci se sont déroulés et ont éventuellement laissé une marque.

Objectifs :

- mesurer le degré de connaissance sur les risques littoraux : inondations, submersion, érosion,
- informer et sensibiliser la population ou les touristes (résidences secondaires, de passage) sur le passé d'un territoire connu,
- faire partager des souvenirs, des anecdotes, des savoirs sur ces risques littoraux entre les participants et avec le guide,
- sensibiliser à des questions plus larges : pourquoi ces risques existent-ils et sont-ils de plus en plus présents ? Que faire, à l'échelle individuelle/locale, pour contribuer à ne pas amplifier le phénomène ?

**Public visé :**

- les résidents de la zone,
- les propriétaires de résidences secondaires,
- les touristes de passage qui souhaitent s'informer et être sensibilisés.

Lieu(x) :

Laisser libre choix au guide de la balade, pour désigner les endroits les plus pertinents.

Matériel :

Affiches pour informer les personnes intéressées, stipulant l'horaire, un bref résumé de l'action, le nom du guide, le lieu de départ et le lieu d'arrivée.

Budget :

Balade gratuite et bénévole : pas de budget à prévoir

En pratique :

- au moins 3 semaines avant l'événement, faire un communiqué,
- répartir des affiches sur l'ensemble du territoire pour informer la population sur l'événement,
- temps prévu : à voir avec le guide,
- balade facile, pas beaucoup de marche. Prévoir éventuellement des paliers (balade de 15 minutes, 30 minutes, 45 minutes ...), afin que les personnes à mobilité réduite puissent tout de même participer,
- commencer la balade par un bref résumé de l'étude, et par les objectifs de la rencontre,
- demander si certains ont déjà du vécu par rapport aux risques d'inondations, de submersion. S'ils savent tous ce que c'est (l'érosion aussi), quelles impressions ils en ont aujourd'hui, pour le futur,
- commencer la balade, en s'arrêtant sur les points importants, des anecdotes, des bâtiments, des événements passés,
- s'arrêter là où il y a des bancs, pour que les gens puissent s'asseoir lors des explications s'ils le souhaitent,
- faire un bref bilan à la fin de la balade, pour faire remonter les questions, les remarques.

4. Une conférence d'experts

L'idée d'une conférence faisant intervenir des experts dans le domaine climatique, météorologique, et de l'environnement est de permettre la diffusion d'une information claire et précise sur les phénomènes climatiques et géomorphologiques à l'oeuvre, et qui engendrent les risques littoraux.

Ces phénomènes sont complexes et semblent mal compris, voire méconnus par la population. Ces conférences pourront ainsi vulgariser les dynamiques à l'oeuvre sur les territoires et rectifier certaines idées reçues.

**Objectifs :**

- vulgarisation et appropriation de l'information par la population,
- montrer tous les effets induits par le changement climatique, par exemple le dérèglement des saisons et de l'intensité des phénomènes pluvieux,
- utiliser des images et des schémas, des cartes, pour une meilleure appropriation de l'information par un auditoire non professionnel de ces questions,
- faire intervenir des responsables de collectivités d'autres zones à risques, comme les communes concernées par la tempête Xynthia, pour un échange d'expériences entre territoires,
- à terme, permettre une montée en connaissance de la population qui pourrait être alors plus motivée et mobilisable sur ces thématiques maintenant connues et maîtrisées.

Lieu(x) :

Salle municipale, salle publique, lieu connu par les habitants; les villes sont indicatives, mais il est vrai que l'action aurait plus d'impact dans une ville côtière et ayant une localisation centrale par rapport à de plus petites communes. Le lieu peut également être adaptable selon la thématique de la conférence (e.g. Pour un sujet sur les inondations à l'arrière du littoral, la conférence pourrait avoir lieu dans une commune concernée, comme par exemple celles des marais de la Dives).

Matériel :

Une salle équipée d'un rétroprojecteur.

Budget :

Location de la salle si besoin. Rémunération des intervenants.

En pratique :

- exposé de l'intervenant (responsable service technique de la collectivité, responsable de collectivité d'autres régions, professeur etc.) synthétique, la conférence ne devant pas durer plus d'1h,
- conférence organisée le soir (après les horaires de travail en bureau), ou tout autre horaire perçu comme le plus adapté à la population, pour permettre au plus grand nombre d'y assister,
- conférence réalisée une ou deux fois par an, la récurrence de la conférence dépendant de la mobilisation qu'elle aura suscité, de l'utilité effective qu'elle aura eu, et du besoin d'informations supplémentaires des citoyens,
- acteurs participant à l'organisation de cette action : un comité technique et des élus, d'éventuels contributeurs extérieurs d'autres communes littorales françaises, des professeurs, des intervenants professionnels etc,
- communication importante, surtout en amont de la conférence, pour que la date soit bien prise en compte par la population. Elle pourrait également se faire de manière combinée avec d'autres actions comme la distribution de flyers, l'exposition à ciel ouvert, pour ainsi former un événement cohérent et initier une dynamique au sein de la population similaire à celle des "demandeurs d'information".



5. Un World Café

Le world café est une manière d'animer des groupes de réflexion dans une optique de sensibilisation et d'investissement qui s'adresse à tous. C'est un espace dynamique, animé, à partir d'une démarche collaborative permettant de faciliter un dialogue constructif. Ainsi, les personnes intéressées pourront débattre sur le sujet des risques côtiers. Cependant, il conviendra de s'assurer que chaque personne peut participer et avoir accès aux informations pratiques. Dans cette perspective, il convient de penser à un format adapté, mais également à une stratégie de communication simple et efficace, tout en restant ludique.

Objectifs :

- impliquer les citoyens dans la réflexion sur un sujet qui touche leur lieu de vie. Il est important que les habitants se sentent interrogés et aient une voix à proposer lors de la construction des projets et des actions pour protéger leur espace de vie,
- amener à une réflexion co-construite, ce qui permettra peut-être de faire évoluer des points de vue et d'élargir les possibles des débats réfléchis et des animations ludiques, pouvant apporter des pistes de solutions encore inconnues,
- sensibiliser toutes les générations à une problématique générale les touchant,
- permettre aux participants de débattre sur le sujet des risques côtiers,
- définir une prospective : co-construire des scénarios, des plans d'action, imaginer des solutions, dans un environnement ludique et adapté au public présent,
- permettre aux participants de changer de table régulièrement, afin de confronter les points de vue et multiplier les scénarios, les idées et la co-construction,
- participer à des débats et prendre conscience des risques tout en cherchant des solutions pour s'adapter,
- échanger sur de multiples points de vue afin de faire ressortir une vision commune,
- relier les besoins de l'être humain, l'exploitation des ressources naturelles et les impacts à prévoir et gérer (risques, rejets, valorisations du territoire).

Lieu(x) :

Ouistreham, Cabourg-Pays d'Auge, Courseulles sur mer

Matériel :

- un café ou autre lieu dans lequel la réunion sera possible,
- des pancartes pour noter les idées,
- des post-its et des feutres,
- plusieurs tables, des chaises.

En pratique :

- informer plusieurs semaines à l'avance les habitants du world café à venir,
- disposer des affiches dans les villes, plus particulièrement sur les territoires concernés par les risques,
- choisir un café dans lequel les discussions et activités pourront être menées.



Conclusion

Pour conclure, cette étude de terrain a permis de cerner la perception de la population - usagers et acteurs du territoire - quant aux risques littoraux, sur les territoires des intercommunalités de Normandie Cabourg Pays d'Auge, Cœur de Nacre et Caen la mer. Nous avons pu relever différents degrés de conscience du risque et de niveaux d'implication, allant du déni du risque à une forte inquiétude ou une bonne connaissance du sujet. Pour autant, la majeure partie des personnes interrogées ne possède pas de connaissance particulière et se sent relativement peu concernée par les risques sur les zones étudiées, même si toutefois une conscience de l'existence de risques se fait sentir, tout comme un sentiment larvé de solidarité citoyenne à l'égard des "véritables concernés". Cette étude de perception révèle donc qu'une gestion différenciée et concertée du territoire et des risques littoraux ne pourra se faire si la population n'est pas un minimum plus sensibilisée à ces questions. Une population bien informée peut être intégrée à un processus de concertation et ainsi s'y sentir légitime. C'est alors un premier pas vers une gouvernance plus inclusive et donc efficace, comme celle que cherche à accomplir la nouvelle compétence GEMAPI.

Les personnes interrogées ont plutôt facilement coopéré et ont montré de la bonne volonté pour répondre aux questions. Il n'y a pas eu d'échanges virulents, et nous avons pu discuter des sujets choisis sans inciter à la crainte ou à la méfiance. Cela nous a convaincus de la pertinence du dialogue citoyen sur les territoires, notamment sur ce genre de sujets qui peuvent générer des inquiétudes diverses au sein de la population.

Nous espérons que les préconisations de sensibilisation ainsi que les fiches actions, sorte de boîte à outil à disposition des élus, seront source d'inspiration pour des projets futurs, en lien avec les populations des territoires. Nous avons tenté d'imaginer des actions répondant au mieux aux attentes de chaque public concerné par les risques littoraux. Le choix de la sensibilisation aux risques littoraux nous a paru le meilleur, car il nous apparaît nécessairement préalable à toute concertation sur le sujet avec la population, qui n'est pas assez informée ni concernée. Cette dernière doit passer par une phase d'appropriation du sujet afin de monter en connaissance, avant de pouvoir s'impliquer et s'investir davantage. Autrement, une concertation éventuelle risquerait de rencontrer des problèmes de participation.

Ce travail n'ambitionne pas de remplacer une étude réalisée par des professionnels. Il a été intégré dans le cadre d'un séminaire de deux formations complémentaires : Sciences Po Rennes - Campus de Caen, qui forme ses étudiants à la concertation et à la mise en place de la transition écologique dans les territoires, et l'IUT d'Alençon, qui forme ses étudiants à la gestion urbaine. Cette étude nous a permis d'acquérir des compétences tant sur le terrain que sur la veille informationnelle et l'analyse des données pour la rédaction de ce rapport. Nous avons

Notre littoral



pour

profondément apprécié être immergés dans ces milieux professionnels, citoyens et politiques, et nous retirons beaucoup de cette expérience pour nos projets futurs.





Bibliographie

- Chaline, O. (2010), La Normandie: un destin entre terre et mer, Gallimard.
- Kalaora, B. (1998), Au-delà de la nature l'environnement, L'observation sociale de l'environnement, L'Harmattan.
- Labeyrie; L. (2015), Submersion: comment gérer la montée du niveau des mers, Odile Jacob.
- Letordu, P. (2013) "Le recul des falaises crayeuses haut-normandes et les inondations par la mer en Manche centrale et orientale : de la quantification de l'aléa à la caractérisation des risques induits", Thèse de doctorat de l'Université de Caen Basse Normandie, spécialité Géographie physique, humaine, économique et régionale, dir. de thèse : Stéphane Costa, 414p.
- Meur-Ferec, C., Lageat, Y., Hénaff, A., (2013), "La gestion des risques côtiers en France métropolitaine: évolution des doctrines, inertie des pratiques?", Géorisques, Le littoral: caractérisation et gestion d'un espace à risques, pp.57-67.
- Ministère de l'Aménagement du Territoire (1979), Schéma d'aménagement du littoral bas-normand, La Documentation française.
- Association des CESER de l'Atlantique (2015), Etude "Submersion marine et érosion côtière: connaître, prévenir et gérer les risques naturels littoraux sur la façade atlantique".
- Les guides du CEPRI (2013), "Sensibiliser les populations exposées au risque d'inondation. Comprendre les mécanismes du changement de la perception et du comportement", 60p. URL : https://www.cepri.net/tl_files/pdf/guide%20sensibilisation.pdf
- Office de Tourisme de Saint-Aubin-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer, Calvados, 1997.
- ONERC (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique) (2015), "Le littoral dans le contexte du changement climatique", La Documentation Française, Paris.



Sitographie

IRD2 (Institut Régional du Développement Durable), Notre Littoral pour demain

<http://www.ird2.org/cahiers/notre-littoral-pour-demain/>

Isabelle Richard, Chercheur indépendant en psychologie environnementale

<http://www.environnons.com/>

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados (D.D.T.M.), Brochure
“Les submersions marines”

http://www.calvados.gouv.fr/IMG/pdf/5_Les_submersions_marines.pdf

Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, A propos des risques littoraux

<http://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/risques-littoraux>

Projet COCORISCO (Connaissance, Compréhension et gestion des risques côtiers)

<http://cocorisco.fr/>

CEPRI (Centre Européen de Prévention du risque d’Inondation)

<http://cepri.net/>

EUROSION

<http://eurosion.org/>

Conservatoire du littoral

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/>

Projet IMCORE (Prise en compte des changements climatiques dans les politiques publiques de gestion du littoral)

<http://www.imcore.eu/>



Projet LICCO devenu ADAPTO (Conservatoire du littoral - sur les solutions à apporter face au changement climatique en territoire littoral)

<http://www.licco.eu/what-is-licco/?lang=fr>

<http://www.conservatoire-du->

[littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=10637&path=c4%2F10637_478_2017-1115_Plaquette_adapto_BDef.pdf](http://www.conservatoire-du-littoral.fr/include/viewFile.php?idtf=10637&path=c4%2F10637_478_2017-1115_Plaquette_adapto_BDef.pdf)

Observatoire National de la Mer et du Littoral

<http://onml.fr/>

Institut National de l'Information Géographique et Forestière

<http://www.ign.fr/>

ANNEXES

ANNEXE N°1 : LA CARTE DES EPCI CONCERNÉES PAR L'ETUDE,
ET DU BÂTI

ANNEXE N°2 : HISTORIQUE DES INONDATIONS DANS LE
CALVADOS

ANNEXE N°3 : LA GRILLE D'ENTRETIENS USAGERS

ANNEXE N°4 : LE PORTEUR DE PAROLE A OUISTREHAM (27
janvier 2018)

ANNEXE N°5 : LES GRILLES D'ENTRETIENS ACTEURS

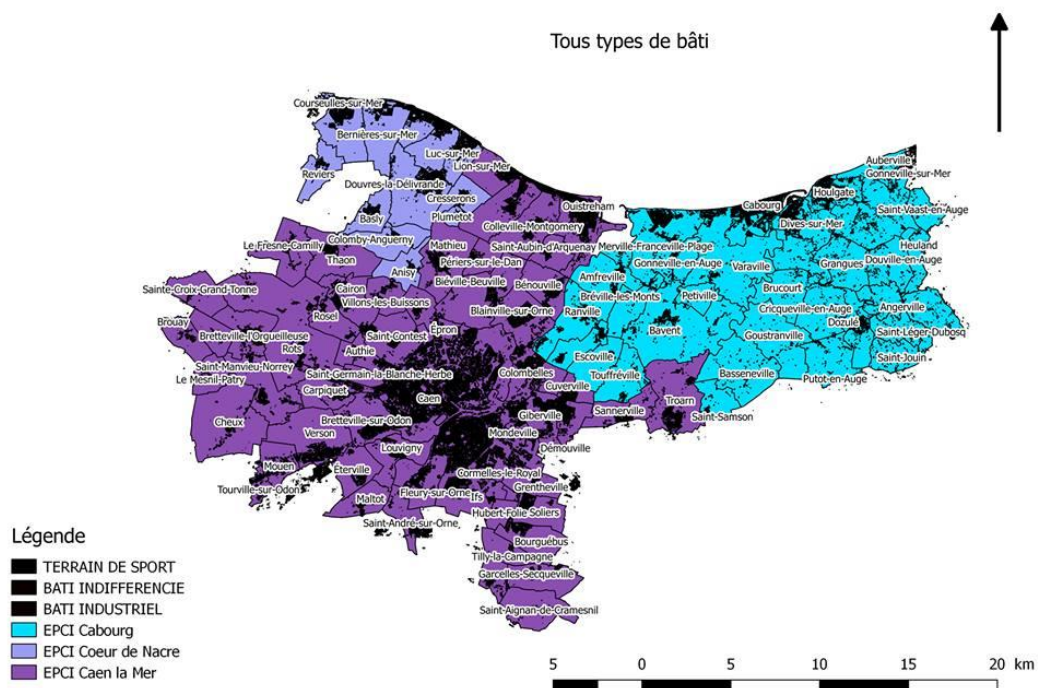
ANNEXE N°6 : COMPTES RENDUS DES ENTRETIENS

ANNEXE N°7 : DIAGRAMMES D'ÂGE, D'USAGE DU LITTORAL /
TERRITOIRE

ET CARTOGRAPHIE DES LIEUX DE VIE DES USAGERS DU
LITTORAL

ANNEXE N°8 : FICHES ACTIONS SENSIBILISATION

ANNEXE N°1 : LA CARTE DES EPCI CONCERNÉES PAR L'ETUDE, ET DU BÂTI



ANNEXE N°2 : HISTORIQUE DES INONDATIONS DANS LE CALVADOS

| Année | Lieu | Remarques |
|---|---|---|
| CRUES AUX XVIII ^e ET XIX ^e SIÈCLE | | |
| 1721, 1737, 1751, 1754 et 1759 | Pont-L'Évêque | Inondations récurrentes de la Touques. |
| Juin 1782 | Bassin de la Vire et de l'Orne | Dégâts considérables dans les villes de Vire et Caen. |
| Octobre 1852 | Tout le département | Les habitants de Bayeux doivent être évacués. Sur le bassin de l'Orne, Caen est largement inondée, des ponts sont emportés et l'eau dépasse le premier étage des maisons à Condé sur Noireau. |
| 1875 | Bassin de la Touques | Violents orages : Pont L'Évêque et Lisieux sont sous les eaux, 7 personnes sont tuées et l'eau atteint 3 mètres de hauteur dans certains quartiers de Lisieux. |
| CRUES AUX XX ^e ET XXI ^e SIÈCLE | | |
| Décembre 1925 | Caen | Considérée comme la crue de référence sur l'agglomération caennaise (occurrence centennale). |
| 1974 | Caen, Louvigny, le Pays d'Auge et le marais de la Dives | L'agglomération caennaise est inondée (Caen, Louvigny...) le Pays d'Auge est touché et le marais de la Dives est intégralement submergé. |
| 1990 et 1993 | Tout le département | Des débordements se produisent. |
| Janvier 1995 | Tout le département | Très fortes inondations sur l'ensemble du département, à l'exception du Pays d'Auge. L'agglomération caennaise est fortement touchée, Ouistreham est inondée (2 morts). |
| 2001 | Plaine du Bessin et de Caen | Les pluies récurrentes produisent quelques débordements ponctuels. Toutefois, la conjonction d'une pluviométrie abondante sur une longue période (hiver 2000-2001) et d'un niveau élevé des nappes phréatiques qui a entraîné des débordements de nappe dans les plaines du Bessin et de Caen : le périphérique de Caen est submergé, des terrains agricoles et des caves sont inondés pendant plusieurs semaines. Le coût des dommages économiques est très élevé. |
| Juin 2003 et septembre 2007 | Nord Pays d'Auge | Des crues éclair violentes touchent le Nord Pays d'Auge et occasionnent des dégâts matériels très importants (en particulier à Trouville-sur-Mer). |

ANNEXE N°3 : LA GRILLE D'ENTRETIENS USAGERS (Format original A4)

Qu'évoquent pour vous les risques littoraux ?

| | | |
|--|--|-----------------------|
| <p>Type de risques : submersion / Inondation / érosion / Autres Par quel média : presse écrite/ TV /internet/ commune/ Autres instances publiques Infrastructures/dépôts : Oeue / brise vague / Autres aménagements Campagne de prévention/ Sensibilisation/ Juridique et réglementaire / Autre</p> | <p>Information</p> <p>Emotion</p> <p>Connaissance plus détaillée des risques Emotion : Peur / Inquiétude / Vulnérabilité / Sécurité / Indifférence / Autre Vécu, anecdotes, souvenirs</p> <p>Obligation professionnelle</p> | <p>/10</p> <p>/10</p> |
| <p>Fait des recherches personnelles Internet / Mairie et autres instances publiques Intérêt / Se sent concerné ou non (lieux de domicile, lieux d'usages ...) Connaît des zones (sur sa commune, aux alentours ...)</p> | <p>Empowerment/Acceptation</p> <p>Action</p> <p>Connaître les comportements (Prévention et/ou Protection) Influence sur le lieu de résidence, travail, école Travaux (spontanés ou obligatoires) pour se prémunir contre les risques</p> | <p>/10</p> |
| <p>En parle autour de soi Participation à des réunions sur le sujet Etre bénévole</p> | <p>Participation à des réunions sur le sujet</p> | <p>/10</p> |

Que pouvez-vous nous dire des acteurs qui prennent en charge la gestion de ces risques ?


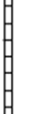
Bonus Acteurs

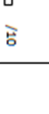

Vers qui vous tournez-vous ?

Acteurs supposés
 Commune / EPCI / Département / Région / Etat / International / Assurance / Pompier / Gendarmerie et/ou Police

Actions supposées (campagne de sensibilisation / prévention / aménagement)
 A quelle échelle : internationale / nationale / régionale / départementale / communale

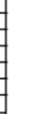
Niveau de confiance dans les acteurs

Pouvoirs publics -  +  /10

Société civiles -  +  /10

Bonus Action

Participation à des actions
 Mise en place d'actions
 Propose des aménagements / dispositif de gestion des risques

 /10

homme femme
 Ou habitez-vous ? Depuis combien de temps?

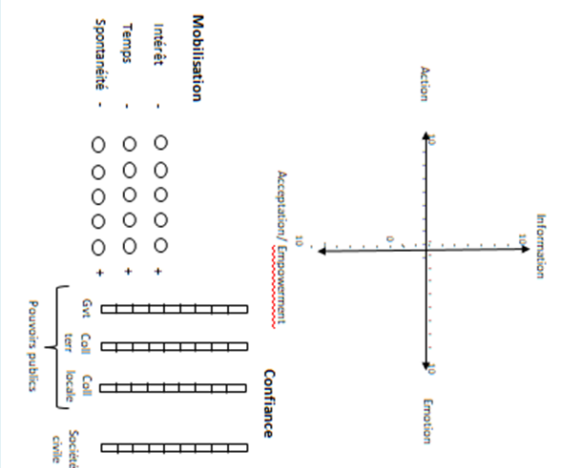
Concession:

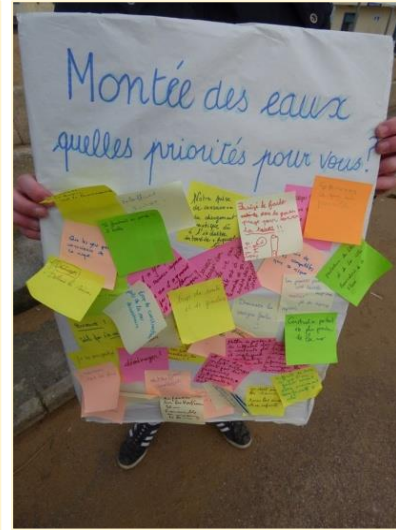
Quelle est votre situation professionnelle? Si vous êtes actif quel est votre emploi? Ou travaillez vous (géographique)?

Composition de votre ménage? (seul, couple, enfant(s)) Ou vont-à l'école?

Seriez-vous prêt à continuer à réfléchir avec nous sur les risques littoraux?
 répondre questionnaire à des emails
 faire des actions de sensibilisation
 tables rondes
 réunion d'appartement : _____

Ressenti:





ANNEXE N°5 : LES GRILLES D'ENTRETIENS ACTEURS

N°1 : Les élus des municipalités

Connaissances générales et appliquées au territoire

- Quelles sont vos connaissances générales sur le risque?
- Vous sentez-vous concerné par les risques littoraux ? Pensez-vous que votre territoire est vulnérable au risque? A quel(s) endroit(s)? Avec quelle ampleur?
- Quels enjeux sont touchés ? (éco, résidentiel, environnement, tourisme)
- Avez-vous constaté une évolution du risque au cours du temps ?

Perception des représentations de la population

- A votre avis, quelle est la perception du risque par la population ? (quels mots vous viennent à l'esprit?)
- Avez-vous constaté une évolution de la perception du risque par les usagers ? (événement clé)
- Avez vous eu des remontées des habitants ? Conscience des habitants ?

Leviers d'action de la municipalité

- Quels sont vos leviers d'action ? (formations, compétences...)
- Considérez-vous que vos leviers d'action sont suffisamment précis pour faire face aux risques?
- Pensez-vous être en mesure d'appliquer ce qui vous est demandé (recommandations, formations, etc.) ?

Actions de la municipalité

- Pensez-vous entretenir la mémoire du risque sur votre territoire ?
- Quelles actions ont été mises en place (infrastructures, sensibilisation , diffusion d'informations) ?
- Est-ce encore une question à l'agenda aujourd'hui ?
- Votre vision du risque et du territoire est-elle partagée par les membres du Conseil Municipal ?

Relations avec autres acteurs, autres échelles

- A quelle échelle pensez-vous qu'il soit pertinent de traiter ce risque ?
- Connaissez-vous les acteurs et les actions en cours et passées sur votre territoire ? (diffusion des connaissances scientifiques, associations)

- Comment qualifieriez-vous l'état de l'expertise à propos des risques littoraux sur votre territoire ?
- Pour vous, les partenariats, les collaborations et réseaux sont-ils efficaces ?
- Comment s'organise la diffusion des connaissances ? Quelle en est la réception ?
- Au-delà de la connaissance du risque, qu'en est-il de l'adaptation effective ?

→ dans 20ans, comment voyez-vous votre commune par rapport aux risques littoraux ? (réchauffement climatique, reflux des habitants ?)

N°2 : Autres acteurs – grands axes

1- Quelle position et rôle de l'acteur sur les risques littoraux (submersion, érosion, inondation, voire pollution) ?

2- Quels leviers d'action ?

3- Son avis sur la perception des risques et la mémoire des usagers et acteurs du territoire ?

4- Quelle gouvernance (actuelle de fait, et future souhaitée) **des risques** : quels acteurs, quelle répartition des compétences, quels réseaux, quels conflits éventuellement ?

5- Quelle vision à long terme du littoral (des enjeux, de l'aléa, de la gouvernance, des éventuels blocages ou leviers d'action) ?

ANNEXE N°6 : COMPTES RENDUS DES ENTRETIENS

Mairie de Ouistreham

Bilan : Il y a un désaccord avec la DDTM sur le scénario de submersion envisagé. Autrement, le risque inondation est pris en charge par des infrastructures, et une distribution de prospectus de sensibilisation à la population une fois par an.

Mairie de Louvigny

Bilan : La commune est concernée par l'éventualité d'une conjonction grande marée / crues / pluies. Il y a une prise en charge des inondations par des aménagements (mais des doutes sur la solidité de ceux-ci - digues) et une distribution de plaquettes de sensibilisation tous les 2 ans à la population.

Mairie de Petiville :

Bilan : L'aléa inondation n'entre pas en contradiction avec l'urbanisation (les deux zones ne se chevauchent pas) mais l'activité des agriculteurs peut devenir un obstacle à une bonne gestion des inondations, notamment lorsqu'ils obstruent involontairement les canaux d'évacuation des eaux. Il existe une sensibilisation orale de la population par le rappel des événements de 1945 (lorsque le marais était sous 2m d'eau).

DDTM du Calvados, responsable de la prévention des risques :

Bilan : Les mesures prises par le gouvernement pour lutter contre le risque littoral viennent d'être appliquées, il faut encore du temps et de l'argent. Aujourd'hui, l'intégration des citoyens et des différents acteurs du territoire n'est pas encore suffisante.

Conservatoire de la réserve naturelle du Cap Romain (Bernières-Langrune sur mer) :

Bilan: Il y a un projet d'un sentier côtier sur le Cap Romain, mais la falaise est exposée à l'érosion. Il y a un manque de dialogue entre la structure de recherche, les habitants proches du lieu, la commune et la communauté de commune. L'entretien nous a également procuré des données scientifiques.

Club de voile de Langrune:

Bilan: La plage est très et trop souvent polluée, de plus la disparition de la végétation aggrave le ruissellement. Le club a du mal à comprendre pourquoi un côté de la rue est en zone inondable et pas l'autre. Il a également constaté une aggravation des aléas au niveau du fleuve et de l'arrière littoral.

Conseil Départemental du Calvados :

Bilan : Le sentiment est qu'il y a un vrai problème de mémoire et de conscience du risque, même si sur le territoire normand le risque de submersion est très minime avec l'Angleterre qui casse les houles. Il faudrait une conjoncture très défavorable pour qu'il y ait une réelle et dangereuse submersion marine.

Agence de l'eau Seine- Normandie, service Littoral et Mer :

Bilan : L'agence ne gère pas directement les risques littoraux, mais plutôt leurs impacts écologiques (continuités écologiques, pollution, conflits d'usages). Elle prône d'ailleurs plutôt un laissez-faire de l'aléa (ne pas l'entraver par des aménagements). Elle s'occupe de la connaissance de l'aléa et de la gouvernance du risque (financement d'études, formation GEMAPI) et de sensibilisation à la culture du risque, mais pas de la prise en charge des biens et des personnes. Toutefois les usagers du littoral la perçoivent comme un interlocuteur privilégié lors d'inondations et l'agence se voit obligée de les rediriger vers les acteurs adéquats. Concernant l'adaptation du territoire au risque, M. Sarraza juge que les zones moins urbanisées que le Calvados sont plus enclines au repli vers l'arrière-pays en cas de montée des eaux, et que certaines communes du département présentent des résistances, comme Ouistreham et Cabourg.

Conservatoire du littoral

Bilan : Dans l'ensemble, le Conservatoire du littoral met en avant sa volonté à protéger la nature, et plus particulièrement le littoral. Il est ainsi à l'origine du programme Licco mené en partenariat avec l'Angleterre. Pour cette institution, le but n'est pas de faire de la politique, ni même de mettre en cause des décisions. Leur but est principalement de faire en sorte que les décisions soient prises collégialement et qu'elles permettent de mettre en œuvre des projets de territoires cohérents. En parallèle, et contrairement à ce que l'on peut penser, le Conservatoire ne cherche pas à faire de sensibilisation ou de campagne d'information : il n'ont ni le temps ni les moyens pour le faire. Dès lors, on peut dire que cet organisme se base avant tout sur des programmes qui incluent la nature, mais sans vraiment tenir compte des aspirations de la population.

Concertation Mer Littoral 2030 - 22 février 2018 (3H)

CNDP - déterminer la politique de l'Etat en matière de stratégie littorale

Les risques littoraux et la montée des eaux n'ont pas du tout été évoqués, nous avons dû l'amener nous même et personne n'a rebondi dessus. La sur-urbanisation du littoral a cependant été amenée lorsque les thèmes écologiques ont été traités.

Synthèse

La nouvelle compétence GEMAPI semble satisfaire tous les interrogés sur le principe, car cela permettra une meilleure gestion des risques, à une échelle plus adaptée et avec une meilleure coordination des acteurs en jeu. L'application est plus controversée, tout comme son financement.

Autrement :

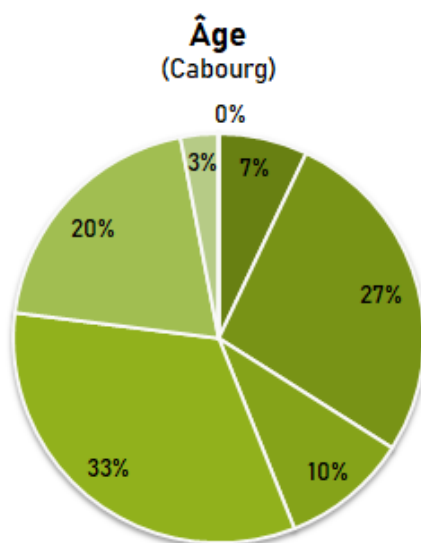
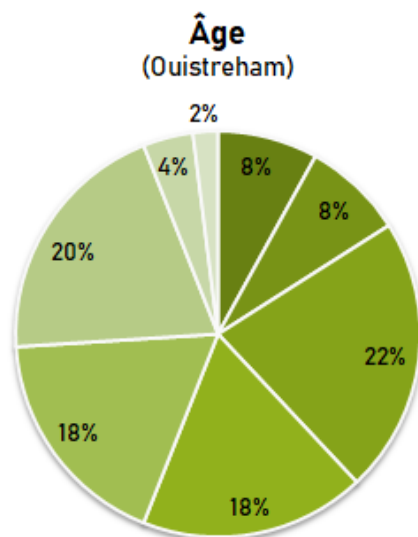
Mairies : le risque le plus évoqué est celui de la conjoncture crues/grandes marées.

Services déconcentrés et de l'Etat et établissements publics : la population manque de sensibilisation, alors que les enjeux sont plus importants que sur d'autres territoires (le Calvados est plus urbanisé), en conséquence les feins à l'action sont plus nombreux.

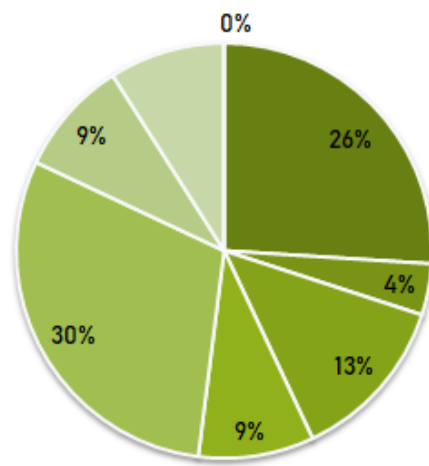
Concertation Citoyenne : le risque n'a même pas été évoqué.

Etablissements locaux : ils voient les évolutions des problèmes locaux et mettent en avant leurs préoccupations - pollution pour le club de voile, érosion pour la réserve naturelle.

ANNEXE N°7 : DIAGRAMMES D'ÂGE, D'USAGE DU LITTORAL /
TERRITOIRE
ET CARTOGRAPHIE DES LIEUX DE VIE DES USAGERS DU
LITTORAL

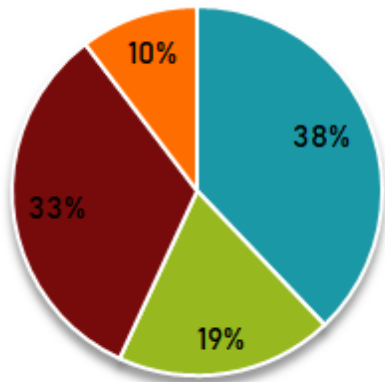


Âge
(Bernières/Langrune sur mer)

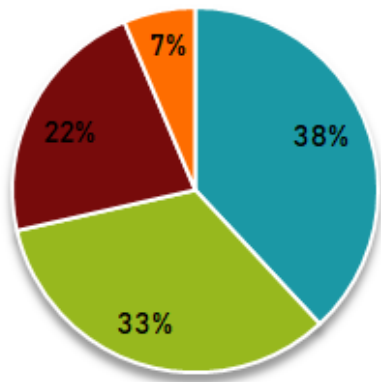


- 15-24 ans
- 25-34 ans
- 35-44 ans
- 45-54 ans
- 55-64 ans
- 65 - 74 ans
- 75-84 ans
- 85-94 ans

Usages du littoral Ouistreham

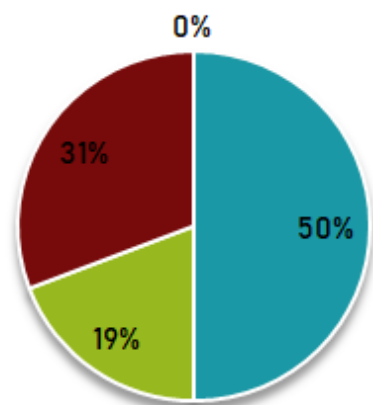


Usages du littoral Cabourg



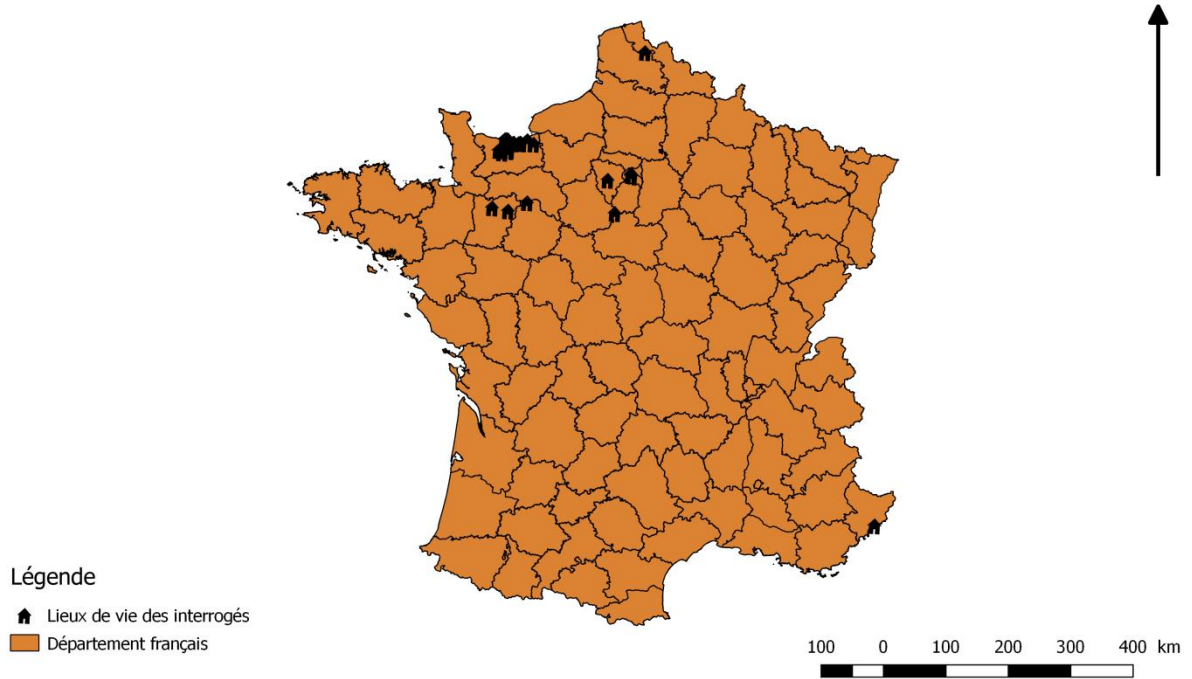
Usages du littoral

Bernières/Langrune sur mer

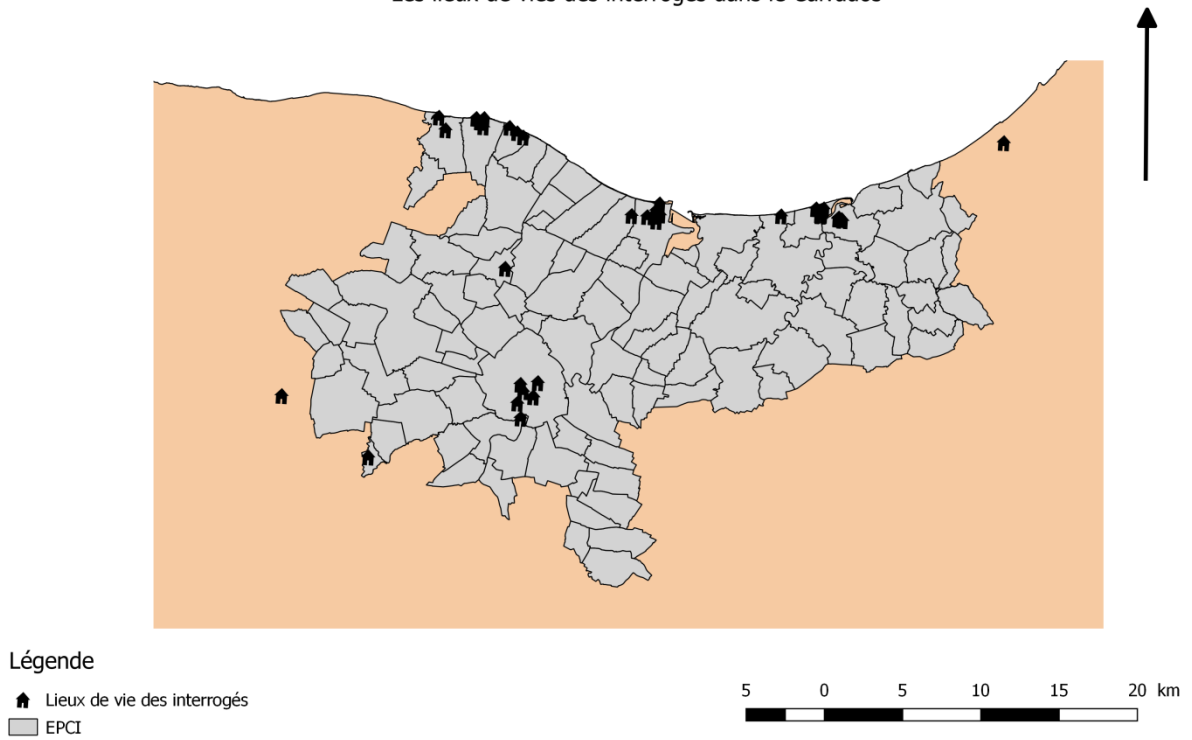


- Habitat
- Travail
- Tourisme
- Résident secondaire

Les lieux de vies des interrogés



Les lieux de vies des interrogés dans le Calvados



ANNEXE N°8

FICHES ACTIONS
SENSIBILISATION

ACTION ECOLE

Le programme de primaire est intimement lié au Développement Durable à travers les questions liées au traitement des eaux usées ou encore au cycle domestique de l'eau. Pour cette raison, notre *Action Enfance* est destinée à l'élargissement de ce spectre de connaissances vers la prise de conscience de ce que représente le littoral en termes d'enjeux insoupçonnés. Les ateliers d'une durée d'1h à 1h30 permettront d'introduire et d'approfondir différentes notions liées au littoral.

AU PREALABLE

EN PRATIQUE

- Matériel apporté par les étudiants (sauf en ce qui concerne l'atelier dessin si possible : pour des raisons de quantité et de confort, les élèves pourront utiliser leur propre matériel, ou celui fourni par l'école).
- Chaque élève pourra réaliser 2 ateliers sur les 3 envisagés selon ses envies.
- Faire des petits groupes qui tournent sur les différents ateliers afin d'écouter chaque enfant et de leur laisser la possibilité de s'exprimer
- Possibilité d'une classe double avec différents niveaux (CM1 - CM2, CE2 - CM2, etc.) pour avoir différents points de vue sur la problématique du littoral. Le cas échéant, mélanger les niveaux dans les petits groupes d'élèves.
- Le but est également de susciter des questions de la part des enfants. Notre but n'est pas forcément d'y répondre clairement et précisément : les enfants pourront mener leur propre enquête et continuer le travail commencé en classe.
- Les étudiants (3 ou 4) se répartissent sur chaque atelier pour suivre, écouter et superviser le travail des élèves.
- Organisation de la salle avec des groupe de 4 tables (ou 2 selon leur taille) et de 5 chaises.
- **Demander l'autorisation de droit à l'image pour prendre des photos et les utiliser a posteriori.**

POURQUOI ?

- Sensibiliser les plus jeunes à la problématique du littoral pour leur faire comprendre les enjeux qui pèsent sur les habitations / commerces jouxtant le littoral.
- Leur faire prendre conscience d'un risque potentiel, du risque de la montée des eaux en général qui ne cesse de s'accélérer au fil du temps : il y a là une notion temporelle importante (les générations futures), mais aussi physique (l'environnement qui les entoure, leur lieu de vie).
- Montrer que les générations futures sont les plus concernées, dès leur plus jeune âge car les futures générations seront soumises aux effets des risques ici présentés. Il leur faudra comprendre que le concept de risque peut (et va certainement) devenir un concept de conséquences et d'effets directs sur leur vie.
- Sensibiliser les parents via les enfants, une sensibilisation intergénérationnelle ascendante. De même, une sensibilisation à leur âge sera un moyen de leur donner les bases d'une meilleure compréhension des enjeux environnementaux des années à venir : ils seront plus ouverts au dialogue, et souhaiteront (nous l'espérons) participer à la transmission de leurs connaissances avec leurs propres enfants.

INTENTIONS

- Expliquer le processus d'élévation du niveau de la mer (à travers la dilatation de l'eau des océans en raison du réchauffement climatique, ainsi que la fonte des glaces terrestres)
- Sensibilisation à un phénomène que l'on peut observer au niveau local (la montée des eaux)
- Sensibilisation au "développement durable" par des ateliers concrets.
- Apprendre des gestes simples et quotidiens pour contribuer, à leur échelle, à la préservation de la planète, mais surtout du littoral
- La pollution devra être évoquée car c'est un sujet central, mais il devra être couplé à l'idée que la mer est aussi une force de la nature qui peut avoir une incidence sur leur vie, à partir du moment où elle n'est pas bien comprise (d'où l'idée de "risque" littoral).

INTERET POUR LES ELEVES :

- Connaître l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprendre ses responsabilités individuelle et collective.
- Prendre conscience de la nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures.
- Relier les besoins de l'être humain, l'exploitation des ressources naturelles et les impacts à prévoir et gérer (risques, rejets, valorisations, épuisement des stocks)

ATELIERS

ATELIER D'INTRODUCTION

Matériel :

- Projecteur
- Ordinateur

Diffusion d'un extrait d'un épisode de "*C'est pas sorcier*" sur la montée des eaux (disponible en suivant l'un de ces liens : [Erosion du littoral](#) ou [Inondations dans les villes](#))

ATELIER DESSIN

Les enfants devront imaginer et dessiner une ou des solutions qui pourraient répondre à la problématique de l'inondation. L'enfant réfléchit, s'exprime, négocie. Les résultats sont ensuite exposés à l'ensemble des enfants qui peuvent alors échanger et formuler leurs questions.

- Tu es maire de ta ville, comment fais-tu (t'imagines-tu) pour que ta ville ne soit pas inondée ?
- Comment construirais-tu ta maison pour qu'elle résiste aux inondations ?

ATELIER REPERAGE DANS L'ESPACE

Matériel :

- Maquette réalisée par les étudiants de l'IUT
- Carte

Le but serait de découvrir les points d'eau de la région (carte) et de comprendre que leur situation géographique peut avoir une incidence sur leur lieu de vie (submersion et / ou inondation). Les élèves peuvent essayer par 2 ou 3 à la fois de situer leur lieu d'habitation (dans le cas où la maquette serait suffisamment grande) et pourront dire si oui ou non il y a un risque pour eux. De là, les élèves pourront prendre conscience de la notion d'altitude et se situer dans l'espace. Ainsi ces notions renvoient à des réalités physiques concrètes (leur maison, leur école, etc.). A partir de ces documents et des impressions des élèves, noter les utilisations du lieu : loisirs, faune et flore, activités humaines (agriculture, pêche, industrie...).

ATELIER CONSTRUCTION :

Matériel :

- Legos (fournis par les élèves)
- Pailles
- Morceaux de bâches / sacs plastiques
- Élastiques
- Autres objets disponibles

L'idée est de construire les aménagements possibles pour sécuriser les maisons et les installations du littoral. Les enfants seront dans la peau d'architectes novateurs et devront imaginer et / ou mettre en oeuvre ce qu'ils ont pensé dans les dessins précédemment réalisés.

A POSTERIORI

VALORISATION DES TRAVAUX

- Une synthèse des dessins et des discussions menées en classe pourra être réalisée par les étudiants et envoyée à l'école pour qu'elle la transmette à ces élèves.
- Préparation d'exposition pour une kermesse grâce à des photographies des élèves au travail ainsi que le don des travaux réalisés aux enseignants.

SENSIBILISATION DES PARENTS

- Possibilité pour les élèves de ramener un « souvenir » de l'intervention
- Rédaction d'une synthèse de retour d'expérience adressée aux élus

TIMING (SUR 1H30) :

| | |
|---|---------|
| - Introduction par l'enseignant (plénière) | 5' |
| - Présentation de l'atelier par les étudiants (plénière) | 5' |
| - Diffusion de l'extrait de « <i>C'est Pas Sorcier</i> » (plénière) | 10' |
| - Débats autour de : « La montée des eaux, c'est quoi pour vous ? » | 15' |
| - Ateliers (en parallèle et tournants) <i>2 ateliers au choix</i> : | 2 x 20' |
| o Atelier 1 : dessin | |
| o Atelier 2 : construction | |
| o Atelier 3 : repérage dans l'espace | |
| - Conclusions (plénière) : « qu'avez-vous appris aujourd'hui ? » | 10' |
| Total | 90' |

BUDGET

Normalement : 0€

Matériel fourni par les étudiants ou déjà disponibles à l'école.

INDICATEURS DE REUSSITE

| CRITERES | Affluence et ressenti | Participation des élèves |
|----------------------------|---|--|
| MOYENS D'EVALUATION | Compter le nombre de d'élèves Ambiance dans la classe pendant les activités Conclusion et retour sur l'expérience | Nombre de questions en rapport avec l'activité en cours Demande d'informations complémentaires |
| OBJECTIFS | Au moins 30 élèves Bonne appréciation des élèves | Moitié de la classe active Susciter un intérêt qui dépasse l'activité en cours (approfondissements) |

ACTION MEMOIRE DES SENIORS

VENDREDI 23 MARS 2018
SAINT AUBIN SUR MER

Suite aux micro-trottoirs réalisés en janvier et février, il est apparu que la mémoire des risques littoraux (des inondations surtout) reposait en particulier sur les personnes âgées. Paradoxalement, celles-ci nous ont fait part d'un sentiment de diminution de l'occurrence des événements d'inondation qui auraient été plus fréquents dans leur jeunesse.

PUBLIC VISE

Le Club de la Joie de Vivre. Ce sont des personnes de 70 ans ou plus ayant vécu une partie de leur vie dans une commune proche de la côte calvadosienne

EN PRATIQUE

Temps prévu : 1h30 à 2h

Demander l'autorisation de droit à l'image pour prendre des photos et les utilisé à posteriori.

- Autour d'un goûter sur le thème "mémoires de l'eau" ;
- Prévenir les participants à l'avance de l'atelier/goûter et leur demander d'éventuellement amener des photographies d'inondation s'ils en ont ;
- Organiser la salle en petits groupes de participants (3-4) autour de tables ;
- Faire en sorte que les personnes ayant du vécu à raconter ne soient pas toutes à la même table
- Affecter 1 (max 2) étudiant par table ;
- Commencer la rencontre par une présentation de nos objectifs (connaître leur expérience des inondations / submersions / érosion, en particulier sur le territoire).

ATELIER PHOTOS

Lancer l'atelier par la présentation de photographies d'inondations / de cartes postales.

Laisser libre cours aux discussions, en recadrant si nécessaire, pour rester dans le sujet du risque littoral.

ATELIER TABLE RONDE

Organiser, par table, une conversation en plusieurs temps :

- (1) recensement et partage des expériences passées,
- (2) partage d'impressions sur la situation actuelle en matière de risques littoraux,
- (3 - facultatif) sensibilisation aux perspectives futures en leur proposant de réfléchir à ce que pourrait être le littoral et ses enjeux dans 10 – 20 – 50 ans.

Faire un bilan avec tout le monde de ce qui ressort de ces ateliers, éventuellement avec un porteur de parole (tableau et post-it).

Ce tableau pourra être réutilisé par les élus de la collectivité pour réaliser une exposition qui mettrait en parallèle les impressions des Séniors et celles d'élèves de primaires.

POURQUOI ?

- Mesurer la perception des risques littoraux par les personnes âgées (et éventuellement présentes sur le territoire depuis un certain temps) ;
- Les sensibiliser à la question en leur faisant mutuellement partager leur expérience et en leur faisant se questionner sur les enjeux d'avenir que soulèvent ces risques.
- Récolter des informations sur des événements climatiques passés qui serviront de socle à une mémoire collective
- Un film des résidents pourra être réalisé, afin de mettre en valeur leurs témoignages et leurs impressions sur le littoral qu'ils ont connu. De même, dans le but de réaliser une exposition au sein de la résidence ou à la mairie, il serait envisageable de leur demander de poser sur papier des mots ou phrases qui caractérisent leur vision du littoral afin d'accompagner leur portrait.

MATERIEL

- Cartes postales
- Photos
- Archives documentaires voire vidéographiques
- Feuilles vierges pour dessiner des souvenirs
- Paper board / affiche cartonnée pour faire le porteur de parole
- Post-it et stylos / feutres pour faire le porteur de parole
- Clé USB pour récupérer les documents que les participants accepteraient de nous partager
- Caméra ou téléphone portable pour filmer les témoignages

Nous nous appuyerons à cet effet sur des expériences précédentes menées par des organismes comme le CESER et sur nos propres idées.

BUDGET

Environ 30€ pour le goûter / café

INDICATEURS DE RÉUSSITE

| CRITERES | Affluence | Intérêt | Appréciation |
|----------------------------|-----------------------------------|--|---|
| MOYENS D'EVALUATION | Compter le nombre de participants | Compter le nombre de participants actifs (donne document, témoigne, etc) | Proposer des bulletins et une urne afin qu'ils puissent noter l'animation de la journée sur 5 |
| OBJECTIFS | 20 participants | 8 participants actifs | Obtenir au moins 3/5 |

ACTION EXPOSITION A CIEL OUVERT

OUISTREHAM, CABOURG, COURSEULLES-SUR-MER

L'exposition à ciel ouvert est une action de sensibilisation pour tous, dite « de masse ». Elle permet de toucher un large public. Étant à l'extérieur, et en particulier dans un lieu passant, les personnes pourront s'y arrêter en se baladant. Elle permet aux personnes de prendre conscience de l'évolution du littoral (hier, aujourd'hui, demain). En effet, il est tout à fait envisageable de mélanger photos récentes avec des images d'archive ou cartes postales anciennes, voire avec des images prospectives de l'évolution future. Il est également possible d'associer à cette exposition à ciel ouvert un aspect « concours », pour renforcer davantage l'implication et l'impact de cette exposition (concours photo et/ou cartes postales et/ou dessins du futur etc.). Quelles que soient les modalités choisies, la présence de quelques personnes (étudiant.e.s et/ou spécialistes) pour compléter l'exposition d'explications sur l'étude et sur les enjeux liés aux aléas littoraux serait un plus pour l'impact de cette action.

Public visé

Aussi bien les habitants permanents que les résidents secondaires ou encore les personnes de passage (touristes ou habitants des environs venus se balader)

Au préalable

En pratique

- Réaliser un communiqué de presse pour prévenir la population quelques semaines à l'avance, pour ainsi accroître la visibilité de l'exposition, et donner également quelques éléments contextuels pour introduire les raisons de cette exposition.
- Ce communiqué de presse devra se faire plus en amont si l'EPCI choisit d'y associer un concours, car il faut compter une ou deux semaines pour laisser le temps aux participants d'envoyer leur photos/cartes postales/images. Il faudra d'ailleurs compter plusieurs communiqué, pour faire des relances, clôturer le concours, donner les résultats, annoncer l'exposition.
- Définir un comité composé des étudiants, de personnels des mairies et des EPCI en charge de ces questions, et possiblement d'habitants s'il existe des collectifs ou citoyens intéressés par ces problématiques, pour sélectionner les photos/cartes postales/images exposées, notamment dans le cas d'un concours pour choisir les gagnants du concours qui seront exposés.

- Compter entre 5 et 10 panneaux maximum, avec une légende pour chaque image, expliquant ce que représente le cliché, par qui (surtout dans le cas d'un concours), quel lien avec les risques littoraux.
- Les pancartes pourront comporter un aspect ludique pour les enfants avec des petits quizz ou jeux, en plus de la légende. Elles pourront contenir des anecdotes, des témoignages, des faits historiques et des chiffres clés. Il faut qu'elles soient attractives et informatives.
- L'exposition se déroulera sur une semaine, pour toucher le plus de monde possible, permettre aux écoles de venir, aux familles et aux travailleurs d'en profiter le week-end, etc.
- La présence sur le lieu de l'exposition de deux, trois personnes de temps en temps (le week-end) sera essentielle pour la présentation et explication de l'étude et des enjeux liés aux risques littoraux, composé d'étudiant.e.s et/ou d'expert dans ce domaine.
- Les photos/cartes postales/images seront imprimées sur des pancartes grand format, et il faut également prévoir la location des supports.

Pourquoi ?

- Cette exposition a pour objectif de faire prendre conscience aux passants des enjeux des risques littoraux, de leur existence sur les côtes des EPCI, de leur impact dans le passé sur le littoral, les zones d'habitation, leur évolution, mais également les aménagements et toutes autres mesures prises pour limiter l'impact de ces aléas.
- Attirer les habitants comme les touristes (nombreux sur les côtes) et leur faire prendre conscience de ce que sont les risques littoraux. Faire évoluer leur vision du littoral et tenter de faire naître en eux un comportement responsable et durable
- Augmenter l'implication des habitants via le concours, et également la transmission de la mémoire grâce à l'aspect rétrospectif des cartes postales. Montrer l'exposition à une école, voire les faire participer au concours, est un moyen pour accroître encore les échanges intergénérationnels.
- Susciter le débat, notamment grâce à l'échange avec les personnes (étudiant.e.s, experts etc.) présentes sur le lieu de l'exposition, autour de l'évolution des aléas et des risques, leur fréquence, leurs impacts, mais pourquoi pas autour de potentiels images/dessins prospectifs.

Lieu(x) :

Un lieu passant, avec beaucoup de visibilité. Proche de la côte, pour que l'impact de l'exposition soit plus important. Il est envisageable, selon les photos/cartes postales/images sélectionnées, d'installer l'exposition près d'un lieu présent dans l'exposition.

Matériel :

Affiches dans les communes concernées et alentours, précisant le lieu, les dates, et rappelant le contexte de cette exposition. Des supports et des pancartes sur lesquelles seront imprimées les photos/cartes postales/images.

Budget :

Budget concernant la communication ante-exposition, notamment dans le cas d'un concours. Coût temps pour le comité de sélection des photos. coût lié aux supports des pancartes, et les pancartes et l'impression des photos.

Intentions :

- Expliquer le processus d'élévation du niveau de la mer et sensibiliser aux phénomènes locaux tels que la montée des eaux, les inondations, ou encore l'érosion
- Apprendre des gestes et réactions simples et quotidiens pour contribuer, à leur échelle, à la préservation de la planète, mais surtout du littoral

Les effets attendus de cette action sont une participation active des habitants. Elle doit susciter l'intérêt, provoquer l'envie de se renseigner sur ce qu'est le risque littoral. L'objectif final serait de réussir à faire évoluer les mentalités pour que les citoyens procèdent à une adaptation comportementale.

Intérêt pour la commune et ses habitants :

- Permettre une sensibilisation qui peut être également un moment d'implication et de mobilisation de la population, permettant une appropriation de ces problématiques par les habitants et donc un impact plus permanent sur les comportements.
- Peut être la première étapes vers un débat citoyen prospectif sur les éventualités à venir (question de l'évolution des aléas, des aménagements et autres mesures de protection ou prévention des risques etc.)

A posteriori

Valorisation des travaux

- Il est tout à fait envisageable de faire une pancarte où nos coordonnées seront indiquées ainsi qu'un lien vers un forum de discussion et une page Facebook, pour approfondir le débat. Ainsi, les personnes intéressées pourront nous poser leurs questions et participer à d'autres actions de sensibilisation.

Indicateurs de réussite

| CRITÈRES | Affluence | Diversité du public | Intérêt |
|----------------------------|--|---|---|
| MOYENS D'ÉVALUATION | <ul style="list-style-type: none">- Compter les personnes s'arrêtant pour lire ou regarder les photos- Compter les personnes faisant l'exposition en entier | <ul style="list-style-type: none">- Compter les personnes en fonction de leur tranche d'âge | <ul style="list-style-type: none">- Compter les personnes qui envoient un email suite à l'exposition- Compter les personnes qui viennent demander des informations- Compter les personnes qui restent lors des temps d'échanges |
| OBJECTIFS | <ul style="list-style-type: none">- 20 pers. par jour qui s'arrêtent juste- 8 personnes par jour qui lisent l'exposition en entier | <ul style="list-style-type: none">- Avoir une répartition des personnes par tranche d'âge se rendant à l'exposition équivalente à celle de la commune | <ul style="list-style-type: none">- 8 emails- 5 personnes par jour qui viennent demander des informations supplémentaires- 15 personnes lors de chaque temps d'échange |

ACTION BALADE COMMENTEE

A la suite des micros-trottoirs réalisés sur les territoires en janvier, il est apparu que beaucoup n'avaient aucun vécu en matière de risques littoraux. Une part des interrogés venaient des environs, voire de Paris. Cependant, même au sein de la population, relativement peu de personnes se sentent réellement et individuellement concernées - même si elles se sentent concernées en tant que citoyens.

PUBLIC VISE

Tous les habitants de la commune, avec pour critère principal leur lieu d'habitation et / ou de promenade le cas échéant. Les résidents de la zone, les propriétaires de résidences secondaires, les touristes de passage qui souhaitent s'informer et être sensibilisés

EN PRATIQUE

- Au moins 3 semaines avant l'événement, faire un communiqué.
- Répartir des affiches sur l'ensemble du territoire pour informer la population sur l'événement
- Temps prévu : à voir avec le guide
- Balade facile, pas beaucoup de marche. Prévoir éventuellement des paliers (balade de 15 minutes, 30 minutes, 45 minutes ...), afin que les personnes à mobilité réduite puissent tout de même participer.
- Commencer la balade par un bref résumé de l'étude, et par les objectifs de la rencontre.
- Demander si certains ont déjà du vécu par rapport aux risques d'inondations, de submersion. S'ils savent tous ce que c'est (plus l'érosion), quelles impressions ils en ont aujourd'hui, pour le futur ...
- Commencer la balade, en s'arrêtant sur les points importants, des anecdotes, des bâtiments, des événements passés ...
- S'arrêter là où il y a des bancs, pour que les gens puissent s'asseoir lors des explications s'ils le souhaitent
- Faire un bref bilan à la fin de la balade, pour faire remonter les questions, les remarques, ...

POURQUOI ?

- Leur faire prendre conscience d'un risque potentiel, du risque de la montée des eaux en général qui ne cesse de s'accélérer au fil du temps : il y a là une notion temporelle importante (les générations futures), mais aussi physique (l'environnement qui les entoure, leur lieu de vie).
- Montrer s'il y a une évolution dans le temps, quels ont été les incidents notables sur le territoire
- Sensibiliser toutes les générations à une problématique générale qui touche leur lieu de

LIEU(X) :

Laisser libre choix au guide de la balade, pour désigner les endroits les plus pertinents.

MATERIEL :

Affiches pour informer les personnes intéressées, stipulant l'horaire, un bref résumé de l'action, le nom du guide, le lieu de départ et le lieu d'arrivée.

BUDGET :

Balade gratuite et bénévole : pas de budget à prévoir

INDICATEURS DE REUSSITE

| CRITÈRES | Niveau d'information |
|---------------------|--|
| MOYENS D'ÉVALUATION | Petit questionnaire pour les volontaires. Possibilité d'un débat, de discussions après l'atelier |
| OBJECTIFS | Une dizaine de personnes présentes pour la balade |

ACTION DISTRIBUTION DE FLYERS

OUISTREHAM

La diffusion de flyers dans les boîtes aux lettres des habitants est une action de sensibilisation "de masse" qui s'adresse à tous. Mais nous avons également pensé qu'une distribution de main en main, accompagnée d'un bref échange sur la problématique des risques littoraux, serait un bon complément. Ainsi, un grand nombre de personnes pourra rapidement être interpellé par notre étude. Malgré tout, ce type d'action et ses impacts sont soumis au comportement des habitants : un flyer peut être perçu comme une publicité ou un courrier indésirable. Dans cette perspective, il convient de penser à un format adapté, mais également à une stratégie de communication simple et efficace, tout en restant ludique.

PUBLIC VISE

Tous les habitants de la commune, avec pour critère principal leur lieu d'habitation et / ou de promenade le cas échéant.

AU PREALABLE

EN PRATIQUE

- Le choix du nombre d'impression sera similaire au nombre d'habitants sur la commune (approximativement un flyer pour un foyer).
- L'impression des flyers se fera par une entreprise préalablement choisie pour sa qualité et ses prix.
- Un QR code à scanner pourra être créé. Il renverra à un site complémentaire (plus scientifique et technique) afin d'obtenir plus d'informations.

POURQUOI ?

- Leur faire prendre conscience d'un risque potentiel, du risque de la montée des eaux en général qui ne cesse de s'accélérer au fil du temps : il y a là une notion temporelle importante (les générations futures), mais aussi physique (l'environnement qui les entoure, leur lieu de vie).
- Montrer que les générations futures sont les plus concernées, celles-ci seront soumises aux effets des risques présentés. Il faudra expliquer que le concept de risque peut devenir un concept aux conséquences et effets directs sur la vie des habitants.
- Sensibiliser toutes les générations à une problématique générale qui touche leur lieu de vie.

INTENTIONS

- Expliquer le processus d'élévation du niveau de la mer et sensibiliser aux phénomènes locaux tels que la montée des eaux, les inondations, ou encore l'érosion
- Apprendre des gestes et réactions simples et quotidiens pour contribuer, à leur échelle, à la préservation de la planète, mais surtout du littoral

INTERET POUR LA COMMUNE ET SES HABITANTS :

- Connaître l'importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement et de la santé et comprendre ses responsabilités individuelles et collectives, notamment pour ce qui est laissé aux générations futures
- Relier les besoins de l'être humain, l'exploitation des ressources naturelles et les impacts à prévoir et gérer (risques, rejets, valorisations du territoire)

A POSTERIORI

VALORISATION DES TRAVAUX

- Une étude d'impact peut être mise en place quelques temps après la diffusion des flyers pour évaluer si le niveau de connaissances de la population a augmenté ou non.
- Pour aller plus loin, il est possible d'imaginer mettre en place une réunion publique qui permettra à la population de recevoir des informations complémentaires, mais aussi aux élus d'évoquer les projets en cours, etc.

INDICATEURS DE REUSSITE

| CRITÈRES | Niveau d'information |
|---------------------|--|
| MOYENS D'ÉVALUATION | Administration d'un questionnaire sous base de volontariat |
| OBJECTIFS | Plus de la moitié de la population prenant connaissance dles différents types de risques littoraux/ côtiers (érosion, submersion, inondation) 1/3 de la population apprenant comment réagir face à la montée des eaux Retours / commentaires en mairie |

ACTION CONFERENCE D'EXPERTS

OUISTREHAM, CABOURG, COURSEULLES-SUR-MER

L'idée d'une conférence faisant intervenir des experts dans le domaine climatique, météorologique, et de l'environnement est de permettre la diffusion d'une information claire et précise sur les phénomènes climatiques et géomorphologiques à l'œuvre, et qui engendrent les risques littoraux.

Ces phénomènes sont complexes et semblent mal compris voire méconnus par la population. Ces conférences pourront ainsi vulgariser les dynamiques à l'œuvre sur les territoires et rectifier certaines idées reçues.

PUBLIC VISE

La population, majoritairement les habitants permanents, adultes, qu'ils soient résidents ou travailleurs. Une de ces conférences pourrait être organisée pendant la période estivale pour permettre aux résidents secondaires de pouvoir y assister.

AU PREALABLE

EN PRATIQUE

- L'exposé de l'intervenant (responsable service technique de la collectivité, responsable de collectivité d'autres régions, professeur etc.) se doit d'être synthétique, la conférence ne devant pas durer plus d'1h.
- Elle devra être organisée le soir (après les horaires de travail en bureau), ou tout autre horaire perçu comme le plus adapté à la population, pour permettre au plus grand nombre d'y assister.
- Elle pourrait être réalisée une ou deux fois par an, la récurrence de la conférence dépendant de la mobilisation qu'elle aura suscité, de l'utilité effective qu'elle aura eu, et du besoin d'informations supplémentaires.
- Les acteurs participant à l'organisation de cette action peuvent être : un comité technique et des élus, d'éventuels contributeurs extérieurs d'autres communes littorales françaises, des professeurs, des intervenants professionnels etc.
- La communication est très importante, surtout en amont de la conférence, pour que la date soit bien prise en compte par la population. Elle pourrait également se faire de manière combinée avec d'autres actions comme la distribution de flyers, l'exposition à ciel ouvert, pour ainsi former un événement cohérent et initier une dynamique au sein de la population similaire à celle des "demandeurs d'information".

POURQUOI ?

- Montrer tous les effets induits par le changement climatique, par exemple le dérèglement des saisons et de l'intensité des épisodes pluvieux;
- Utiliser des images et des schémas, des cartes, pour une meilleure appropriation de l'information par un auditoire non professionnel de ces questions.
- Faire intervenir des responsables de collectivités d'autres zones à risque comme les communes concernées par la tempête Xynthia, pour un échange d'expérience entre territoire.

LIEU(X) :

Salle municipale, salle publique, lieu connu par les habitants; les villes sont indicatives, mais il est vrai que l'action aurait plus d'impact dans une ville côtière et ayant une localisation centrale par rapport à de plus petites communes. Le lieu peut également être adaptable selon la thématique de la conférence (e.g. Pour un sujet sur les inondations à l'arrière du littoral, la conférence pourrait avoir lieu dans une commune concernée, comme par exemple celles des marais de la Dives).

MATERIEL :

Une salle équipée d'un rétroprojecteur.

BUDGET :

Location de la salle si besoin. Rémunération des intervenants.

INTENTIONS :

Face à une population demandeuse d'information, mais pour qui les thématiques de risques littoraux ne sont pas une priorité quotidienne, et en considérant le manque d'information, voire la désinformation, sur les thèmes tels que le changement climatique, la montée des eaux, les liens de causes à effets entre le global et le local, cette conférence d'expert pourra être une opportunité pour vulgariser et transmettre de l'information. Permettant une meilleure appropriation de l'information, cela fait monter en connaissance la population, qui pourrait être plus investie à l'avenir dans ce domaine.

A POSTERIORI

VALORISATION DES TRAVAUX

Compte-rendu de la conférence, mise à disposition des diaporamas, rappel des sources et de la bibliographie. Proposer une liste de sites web, de documents ou autres ouvrages pour approfondir le sujet, pour des personnes qui souhaiteraient s'informer d'avantage après la conférence.

INDICATEURS DE REUSSITE

| CRITÈRES | Affluence | Diversité du public | Intérêt |
|----------------------------|--|---|--|
| MOYENS D'ÉVALUATION | <ul style="list-style-type: none">- Compter les personnes présentes- Compter les personnes étant intervenues pour poser des questions | <ul style="list-style-type: none">- Compter les personnes en fonction de leur tranche d'âge | <ul style="list-style-type: none">- Faire un petit questionnaire de satisfaction- Compter les personnes venant demander des informations supplémentaires après la conférence- Compter les personnes exprimant leur volonté de venir à une autre conférence |
| OBJECTIFS | <ul style="list-style-type: none">- 20 - 30 de personnes- Augmentation des participants pour les conférences suivantes | <ul style="list-style-type: none">- Avoir une répartition représentative de la population de la commune | <ul style="list-style-type: none">- Avoir un nombre croissant d'habitants sensibilisés et mobilisés pour ces thématiques |

ACTION WORLD CAFE

Le world café est une manière d'animer des groupes de réflexion dans une optique de sensibilisation et d'investissement qui s'adresse à tous. C'est un espace dynamique, animé, à partir d'une démarche collaborative permettant de faciliter un dialogue constructif. Ainsi, les personnes intéressées pourront débattre sur le sujet des risques côtiers. Cependant, il conviendra de s'assurer que chaque personne peut participer et avoir accès aux informations pratiques. Dans cette perspective, il convient de penser à un format adapté, mais également à une stratégie de communication simple et efficace, tout en restant ludique.

PUBLIC VISE

Tous les habitants de la commune, avec pour critère principal leur lieu d'habitation et / ou de promenade le cas échéant.

AU PREALABLE

EN PRATIQUE

- Il conviendra d'informer plusieurs semaines à l'avance les habitants du world café à venir.
- Des affiches pourraient être disposées dans les villes, plus particulièrement sur les territoires concernés par les risques.
- Il faudra choisir un café dans lequel les discussions et activités pourront être menées.

POURQUOI ?

- Impliquer les citoyens dans la réflexion sur un sujet qui touche leur lieu de vie. Il est important que les habitants se sentent interrogés et aient une voix à proposer lors de la construction des projets et des actions pour protéger leur espace de vie.
- Amener à une réflexion co-construite, ce qui permettra peut-être de faire évoluer des points de vue et d'élargir les possibles via des débats réfléchis et des animations ludiques, pouvant apporter des pistes de solutions encore inconnues.
- Sensibiliser toutes les générations à une problématique générale qui touche leur lieu de vie.

INTENTIONS

- Permettre aux participants de débattre sur le sujet des risques côtiers.
- Définir une prospective : co-construire des scénarios, des plans d'action, imaginer des solutions, dans un environnement ludique et adapté au public présent.
- Permettre aux participants de changer de table régulièrement, afin de confronter les points de vue et multiplier les scénarios, les idées et la co-construction.

INTERET POUR LA COMMUNE ET SES HABITANTS :

- Participer à des débats et prendre conscience des risques tout en cherchant des solutions pour s'adapter.
- Echanger sur de multiples points de vue afin de faire ressortir une vision commune.
- Relier les besoins de l'être humain, l'exploitation des ressources naturelles et les impacts à prévoir et gérer (risques, rejets, valorisations du territoire)

A POSTERIORI

VALORISATION DES TRAVAUX

- Montrer les scénarios et les conclusions des débats aux élus des communes
- Il sera possible d'imaginer une réunion publique qui permettra à la population de recevoir des informations supplémentaires sur les projets en cours, etc.

Indicateurs de réussite

| CRITÈRES | Niveau d'information |
|---------------------|---|
| MOYENS D'ÉVALUATION | Analyser les scénarios par rapport aux actions des communes |
| OBJECTIFS | 20 participants Au moins 4 scénarios co-construits |